

GUIDE [2019 – 2020]

ÉTUDIANT

Licence Sciences de l'Éducation

2^{ème} année

3^{ème} année

*Pour la 1^{ère} année, se référer
au livret L1 « Humanités »*

www.lettreslangages.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

SOMMAIRE

LISTE DES ENSEIGNANTS	4
INFORMATIONS UTILES	6
La certification de compétences numériques.....	11
SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA MENTION.....	15
LICENCE 2 ^{ème} année.....	16
INTRODUCTION.....	17
OBJECTIFS.....	17
PUBLICS VISÉS.....	17
MODALITÉS DE RECRUTEMENT.....	18
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS.....	19
LICENCE 3 ^{ème} année.....	29
OBJECTIFS.....	30
PUBLICS VISÉS.....	30
MODALITÉS DE RECRUTEMENT.....	30
ARCHITECTURE GÉNÉRALE DES PARCOURS.....	31
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS.....	32
MODALITÉS D'ÉVALUATION.....	44
LICENCE 2 - DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS AVEC ÉPREUVES ET COEFFICIENTS.....	52
LICENCE 3 - DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS AVEC ÉPREUVES ET COEFFICIENTS.....	54
PRÉSENTATION DU CREN.....	58
CALENDRIER 2019-2020 DE L'UFR LETTRES ET LANGAGES.....	59

Version du 3 septembre 2019

Les éléments indiqués sur ce livret sont donnés à titre indicatif.

Ce livret est susceptible d'être modifié en cours d'année, et téléchargeable sur la page « sciences de l'éducation » du site internet de l'Université de Nantes.

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site edt.univ-nantes.fr

Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

Journée d'orientation du jeudi 24 octobre 2019

L'université organise le **jeudi 24 octobre 2019** une Journée d'orientation pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines et sociales.

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ? Comment s'engager dans les associations ?

Vos enseignants et les services de l'université se mobilisent toute la journée du jeudi 24 octobre 2019 pour vous apporter des réponses. Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants, de diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

LISTE DES ENSEIGNANTS

- **Enseignants du département sciences de l'éducation**

Pierre-Yves Bernard

Maître de conférences

Bureau C214 – 02 53 52 22 44 - pierre-yves.bernard@univ-nantes.fr

François Burban

Maître de conférences – Responsable département

Bureau C214 – 02 53 52 22 41 - francois.burban@univ-nantes.fr

Philippe Cottier

Maître de conférences – Directeur UFR Lettres et Langages

Bureau C204 – 02 53 52 22 52 - philippe.cottier@univ-nantes.fr

Yves Dutercq

Professeur des universités – Responsable Master parcours PEF

Bureau C212 – 02 53 52 22 50 - yves-dutercq@univ-nantes.fr

Pascal Guibert

Maître de conférences – Responsable relations internationales

Bureau C206 – 02 53 52 22 46 - pascal.guibert@univ-nantes.fr

Christophe Michaut

Maître de conférences – Co-directeur CREN

Bureau C206 – 02 53 52 22 45 - christophe.michaut@univ-nantes.fr

Grégory Munoz

Maître de conférences – Responsable Licence 1

Bureau C216 – 02 53 52 22 49 - gregory.munoz@univ-nantes.fr

Alain Patrick Olivier

Professeur des universités – Président jury commission VA

Bureau C216 – 02 53 52 22 48 - alain-patrick.olivier@univ-nantes.fr

Marine Roche

ATER

Bureau C208 - marine.roche1@univ-nantes.fr

Jean-Yves Roux

Professeur certifié – Référent VA

Bureau C202 – 02 53 52 22 40 - jean-yves.roux@univ-nantes.fr

Pascal Simonet

Maître de conférences – Responsable Licence 2

Bureau C204 – 02 53 52 22 52 - pascal.simonet@univ-nantes.fr

Sébastien Urbanski

Maître de conférences – Responsable Licence 3

Bureau C208 – 02 53 52 22 38 - sebastien.urbanski@univ-nantes.fr

Christine Vidal-Gomel

Professeur des universités – Responsable Master parcours DP

Bureau C204 – 02 53 52 22 37 - christine.vidal-gomel@univ-nantes.fr

- **Enseignants chargés de cours**

Joël Barthelemy
Jean-Jacques Baton
Lucy Bell
Géraldine Body
Carole Buffa-Potente
Pascal Caillaud
Paul-André Claudel
Hugo Cusanno
Isabelle Danet
Pauline David
Patrice Galle
Philippe Guimard
Céline Jacob
Judicaëlle Jacquin
Cécile Kindelberger
Jean-Marc Launay
Diba Medjahed
Jean-Marie Nicolas
Pierre Parage
Joël Person
Nadège Tenailleau
Gilles Tudal
Christian Zonza
Cette liste n'est pas exhaustive.

INFORMATIONS UTILES

Le département de sciences de l'éducation a la charge de l'organisation des enseignements (calendriers, gestion des groupes par exemple).

Adresse du département sciences de l'éducation et du laboratoire CREN

Université de Nantes
UFR Lettres et Langages
Département sciences de l'éducation
Ou Centre de recherche en éducation de Nantes
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 NANTES Cedex 3

Pour les inscriptions, les demandes de validations d'acquis, de transferts de dossiers, les diplômes, adressez-vous au service de la scolarité lettres.

Secrétariats

Du département :

Bureau C109.3 (1^{er} étage)
Ludovic Carduner
☎ 02 53 52 22 47
ludovic.carduner@univ-nantes.fr

Du laboratoire (CREN) :

Bureau C210 (2^e étage)
Damien Devesa
☎ 02 53 52 22 36
damien.devesa@univ-nantes.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat du département :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 & de 13h45 à 16h45
Le vendredi de 9h00 à 12h15 & de 13h45 à 15h45

secretariat.sc-education@univ-nantes.fr

Adresses utiles sur internet

L'adresse <http://www.univ-nantes.fr/lettres> vous permet de consulter le site du département et du CREN ainsi que celui des Relations internationales pour les étudiants qui souhaitent effectuer une partie de leur cursus à l'étranger. Elle vous permet également de consulter les résultats d'examen de la 1^{ère} session (janvier et mai) et de la 2^{de} session (juin).

L'adresse <http://www.univ-nantes.fr/gordon> est **l'intranet réservé aux étudiants de l'université**. Elle permet d'avoir des informations utiles, d'avoir une adresse électronique personnelle universitaire et d'accéder à des listes de diffusion. C'est par l'intermédiaire de votre adresse électronique personnelle que l'université et le département s'adresseront à vous.

Sur le site du CREN <http://www.cren.univ-nantes.fr>, vous trouverez tous les renseignements sur les séminaires du CREN, les journées d'études, les soutenances de thèses. Vous aurez également accès à la revue « Recherches en Éducation ».

Dispense d'assiduité

La dispense d'assiduité a pour effet de permettre à un étudiant de n'être évalué, pour certains enseignements, que par un contrôle terminal. Tout étudiant choisissant cette disposition est tenu de se présenter à l'examen terminal.

Conventions de stage

Les conventions de stage sont disponibles au secrétariat du département.

Un stage d'observation est obligatoire en L3 dans l'UE HLE6-42 au second semestre, les conventions seront alors fournies par l'enseignant.

Étudiants relevant d'un dispositif de formation continue : attestations de présence

Les attestations de présence ne pourront être délivrées que pour les étudiants régulièrement inscrits auprès du service « Formation continue » de l'Université.

Inscriptions pédagogiques

Les choix d'enseignements des étudiants sont des vœux. Ils pourront être modifiés par le département en raison des contraintes d'organisation.

Les inscriptions pédagogiques doivent toutes être enregistrées auprès du département **et auprès de la scolarité** sous réserve des places disponibles et des seuils d'ouverture dans les enseignements concernés.

Bibliothèques

L'Université met à la disposition des étudiants la **Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences humaines et sociales**.

Pour faciliter vos exposés et recherches :

La BU Lettres et Sciences humaines et sociales propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsyINFO, Francis, MLA...), revues et presse en ligne, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus <http://nantilus.univ-nantes.fr>.

Les étudiants peuvent consulter les ouvrages du CREN au CIDRE - porte C100.

Par ailleurs, les étudiants peuvent utiliser le centre de documentation de la **Faculté de Psychologie**.

Horaires d'ouverture du centre de documentation de la Faculté de Psychologie

- **Lundi** : 13h30 - 17h15
- **Mardi** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
- **Mercredi** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
- **Jedi** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
- **Vendredi** : 9h00 - 12h15

Partir étudier à l'étranger

Les mobilités à l'étranger peuvent avoir lieu en L3 ou en M1. Le projet de mobilité doit s'élaborer l'année précédant le départ (en L2 ou en L3) auprès du responsable pédagogique des relations internationales du département de sciences de l'éducation.

La mobilité peut porter sur un semestre, ou sur l'ensemble de l'année universitaire. Le ou les semestres à l'étranger sont validés sur la base d'un contrat pédagogique signé par les deux universités (université de Nantes et université d'accueil) avant le départ et modifiable sur place avec leur commun accord. Le choix des enseignements à l'étranger se fait avec le responsable pédagogique, en cohérence avec le parcours de l'étudiant et son projet professionnel. Les cours de langues peuvent être validés en crédits ECTS. Les évaluations faites à l'étranger sont converties en notes sur 20 au retour de l'étudiant en France. Il est conseillé à l'étudiant de revenir en France avec ses relevés de note afin de réaliser cette conversion dans les meilleurs délais, de façon à valider les semestres à l'étranger au moment des jurys d'examens.

Attention :

En M1, l'étudiant en mobilité doit valider à l'université de Nantes les crédits correspondant au travail de mémoire et de rapport de stage.

Plusieurs types de séjours d'études à l'étranger sont possibles :

-Dans le cadre du programme ERASMUS

Erasmus+ est un programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.

Le département de sciences de l'éducation a des accords avec les universités d'AREZZO (SIENNE), de LECCE SALENTO en Italie, avec les universités en Espagne de SÉVILLE, Cadix, Grenade, Malaga et Huelva, avec l'université PANEPISTIMIO KRITIS à RETHYMNO en Crète (Grèce), avec l'université EÖTVÖS LORÁND de BUDAPEST en Hongrie, avec l'université CHARLES DE PRAGUE, en République Tchèque et avec les universités de CRACOVIE et de WROCLAW en Pologne.

La période d'études à l'étranger fait partie intégrante du programme d'études d'origine et bénéficie d'une reconnaissance académique complète. En d'autres termes, l'université de Nantes reconnaît la période d'études en Europe et la valide (si obtention des examens locaux), même si le contenu du programme est différent de celui de l'établissement d'origine, à condition que ce programme ait été signé par les correspondants aux relations internationales des deux universités.

Le statut d'étudiant Erasmus permet d'être exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil (pour les cours, les examens, l'utilisation d'un laboratoire, l'accès à la bibliothèque, etc.), mais ces droits continuent à être perçus par l'établissement d'origine (Université de Nantes). Des bourses sont attribuées (Bourses européennes et de la Région) pour contribuer au financement des études à l'étranger, qui peuvent être complétées pour les étudiants boursiers par une bourse de mobilité internationale.

Conditions d'éligibilité

durée du séjour : de 3 à 12 mois (par cycle d'études : Licence, Master, Doctorat)

destination : l'établissement d'accueil doit être lié à l'Université de Nantes par un accord bilatéral Erasmus.

niveau d'études : Licence 2 ou équivalent minimum

Pour en savoir plus

<http://www.univ-nantes.fr/etudier-a-l-etranger/programme-erasmus-partir-a-l-etranger-147920.kjsp>

- Coopération Erasmus+ avec l'Université de Tunis pour effectuer

- soit un semestre de mobilité (4 mois) et viser un coencadrement du mémoire et une double diplomation

- soit un stage professionnel et scientifique (2 mois).

Ces mobilités sont envisageables aux semestres 2, 3 ou 4 du master.

-Dans le cadre du programme BCI au Québec (Bureau de coopération interuniversitaire)

Le Bureau de Coopération interuniversitaire (BCI - ancienne CREPUQ) est un organisme qui regroupe tous les établissements universitaires québécois. Le programme BCI vous offre la possibilité d'étudier au Québec, en français ou en anglais, pendant un ou deux semestres.

Plus d'informations : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

Conditions d'éligibilité

étudier à l'université de Nantes

composantes concernées : toutes les composantes

niveau d'études requis pour candidater : minimum L2 validée au moment du départ

posséder un dossier académique solide (moyenne notes : min. 12/20)

obtenir auprès de l'université de Nantes l'approbation du programme de cours que vous prévoyez de suivre dans l'établissement d'accueil

satisfaire aux exigences particulières imposées par l'université d'accueil

durée du séjour : 1 à 2 semestres

- Un séjour d'assistant de français dans le cadre du CIEP

Ces séjours ne visent pas à valider une année universitaire, mais à se perfectionner en langues. Il est cependant fortement conseillé de garder une inscription à l'université, notamment pour garder un statut étudiant.

- Un séjour hors programme d'échange internationaux réalisé dans le cadre de convention interuniversités
Avec l' Université de Guadalajara (Mexique)
Caxias do sul (Brésil)
Magdalena (Colombie)

Pour plus de précisions sur ces programmes d'échanges, vous pouvez...

consulter la page Partir à l'étranger sur le site de l'Université de Nantes
<http://www.univ-nantes.fr/etudier-a-l-etranger/partir-a-l-etranger-dans-quel-cadre-partir--742815.kjsp?RH=PARETR>

- contacter pour les questions administratives Hélène Jaffrain, Correspondante Relations Internationales pour l'UFR. Elle accueille les étudiants du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15, bureau C109.1 à la Censive : helene.jaffrain@univ-nantes.fr, téléphone : 02.53.52.28.65.
- aller au centre de documentation de la Division des relations internationales, maison des échanges internationaux et de la francophonie, 15 chaussée de la Madeleine à Nantes.
- contacter pour les questions pédagogiques Pascal Guibert, responsable des Relations internationales pour le département.

Service social et service santé étudiant

Le paiement des droits d'inscription permet aux étudiants de bénéficier de prestations médicales gratuites : consultations médicales généralistes ; consultations spécialisées : gynécologie, médico-psychologiques ; vaccinations ; conseils et actions de prévention.

Une Assistante Sociale est à la disposition des étudiants.

Contact

Centre de Santé des Étudiants - SUMPPS
110 boulevard Michelet
BP 32238
44322 Nantes Cedex 3
☎ 02.40.37.10.50 ou 69
accueil.sumpps@univ-nantes.fr
Service ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

UE facultative « Validation de l'Engagement Etudiant » (VEE) en L3 / M2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

L'Université de Nantes offre la possibilité à tous ses étudiant.e.s de certifier leurs compétences numériques et linguistiques.



Comment se préparer à PIX ?

Phase 1 : s'évaluer

- créer un compte personnel sur <https://pix.fr>

• déterminer son profil de compétences via des activités en ligne.

Phase 2 : se former

- en présentiel ou en ligne, accéder aux ressources sur Madoc ou à celles proposées par PIX

Phase 3 : mesurer ses progrès

- refaire des activités sur PIX et améliorer son profil de compétences

La certification intervient ensuite à partir de ce profil de compétences.

La certification de compétences numériques

PIX :

Préparez les certifications en compétences numériques !

PIX est un projet public de plate forme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. L'Université de Nantes propose à ses étudiant.e.s cette nouvelle certification.

La certification PIX

PIX vous permettra d'attester votre niveau de maîtrise d'un ensemble de compétences dans l'usage raisonné et efficace des outils numériques nécessaires pour : mener vos études, entrer dans la vie active, votre vie personnelle, etc. Elle s'appuie sur le référentiel de compétences européen DIGCOMP.

Les compétences numériques attestées par PIX sont réparties dans 5 grands domaines :

- Information et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Une certification intégrée aux cursus

La L3 sciences de l'éducation inclut une formation de **Culture et Compétences Numériques (CCN)** qui vous amènera à passer la certification PIX. L'inscription à la certification est automatique, elle se fera dans le même cadre que les examens semestriels.

Pour les étudiants de M1 et M2 sciences de l'éducation qui n'auraient pas bénéficié de formation aux outils numériques, la possibilité de suivre les TD de L3 est ouverte dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps.

La certification PIX fait partie des critères pris en compte pour accéder aux masters MEEF de l'Espé.

- Les certificats C2i niveau 2 sont consacrés aux usages professionnels des outils numériques spécifiques à une discipline ou à un métier, et destinés aux étudiant.e.s de master de certaines formations (enseignement, métiers du droit, métiers de la santé). Pour les métiers de l'enseignement l'Espé propose une préparation au C2i2E.



Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études possibles, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée aux L1 mais aussi **à tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** cette année organisée **le jeudi 24 octobre** réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions : Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) **En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »**

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

Voir l'enseignement correspondant dans votre livret de L2 pour plus de détails.

3) **En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 »** à valider selon les principes expliqués ci-dessous.

Validation de l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » en L3

Cet EC (Enseignement Constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur **un dispositif de suivi incitant l'étudiant à effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus**, en participant à quelques-unes des actions en ce sens proposées à l'initiative du SUIO ou des responsables de formation, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation...)

Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, **l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations, selon la liste et le barème proposés ci-après, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le dispositif de suivi de cette démarche d'orientation se fait entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la formation, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **la page Madoc dédiée**.

Dans le **cas des étudiants arrivant dans la formation en L2** et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de la formation (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de formation (restent 3 points à valider en L3).

NB : pour l'année universitaire 2019-2020, les étudiants se verront attribuer le nombre de points correspondant à leur niveau d'inscription, puisque c'est l'année de mise en place du dispositif.

Ex. : si vous entrez en L3 en septembre 2019, 2 pts vous sont attribués d'office (restent 3 pts à valider en L3)

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'Engagement Etudiant) ne peuvent donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouvertures professionnelles 2 » de L3 :

1 point « Ouvertures pro. » = 4/20

2 pts = 8/20

3 pts = 12/20

4 pts = 16/20

5 pts = 20/20

Ex. Si vous avez fait tout au long de votre Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouvertures pro. » selon le barème) + un stage de moins de 100 h. non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouvertures pro. » = 16/20

La participation aux actions d'orientation **n'est pas limitative** : vous pouvez aller bien au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (Dispense d'Assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de niveau ou de formation :

L1 : 1 point

L2 : 2 points

L3 : 2 points

BARÈME « Ouvertures professionnelles 2 » (L3)

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de votre licence)

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO

1 point

Atelier « CV lettre de motivation »

Atelier « Connaître et se faire connaître (réseau) »

Atelier « Décrocher un stage »

Atelier « Intégrer la Fonction Publique »

Atelier « Préparer un entretien de recrutement »

Atelier « Prendre la parole en public »

Ateliers « Entrepreneuriat »

Tout autre atelier du SUIO

Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation (en octobre) ou des Journées Portes Ouvertes de l'université (en février-mars).

2 points

Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points

Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre 2019)

Tutorat ambassadeur (OIP), Tuteur/tutrice Clip, sous réserve d'attestation d'engagement et de loyauté

Participation à l'action « Littéraires En Entreprise » ouverte aux L3

Participation à l'Innovation Campus Day

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de la formation

1 point

Ateliers, conférences, rencontres « métiers » ou concernant les poursuites d'études organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR.

2 points

Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien direct** avec la formation suivie, **si moins de 100h/an**.

Tuteur/tutrice d'accompagnement

Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un semestre** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

3 points

Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien direct** avec la formation suivie, **si plus de 100h/an** (hors VEE)

4 points

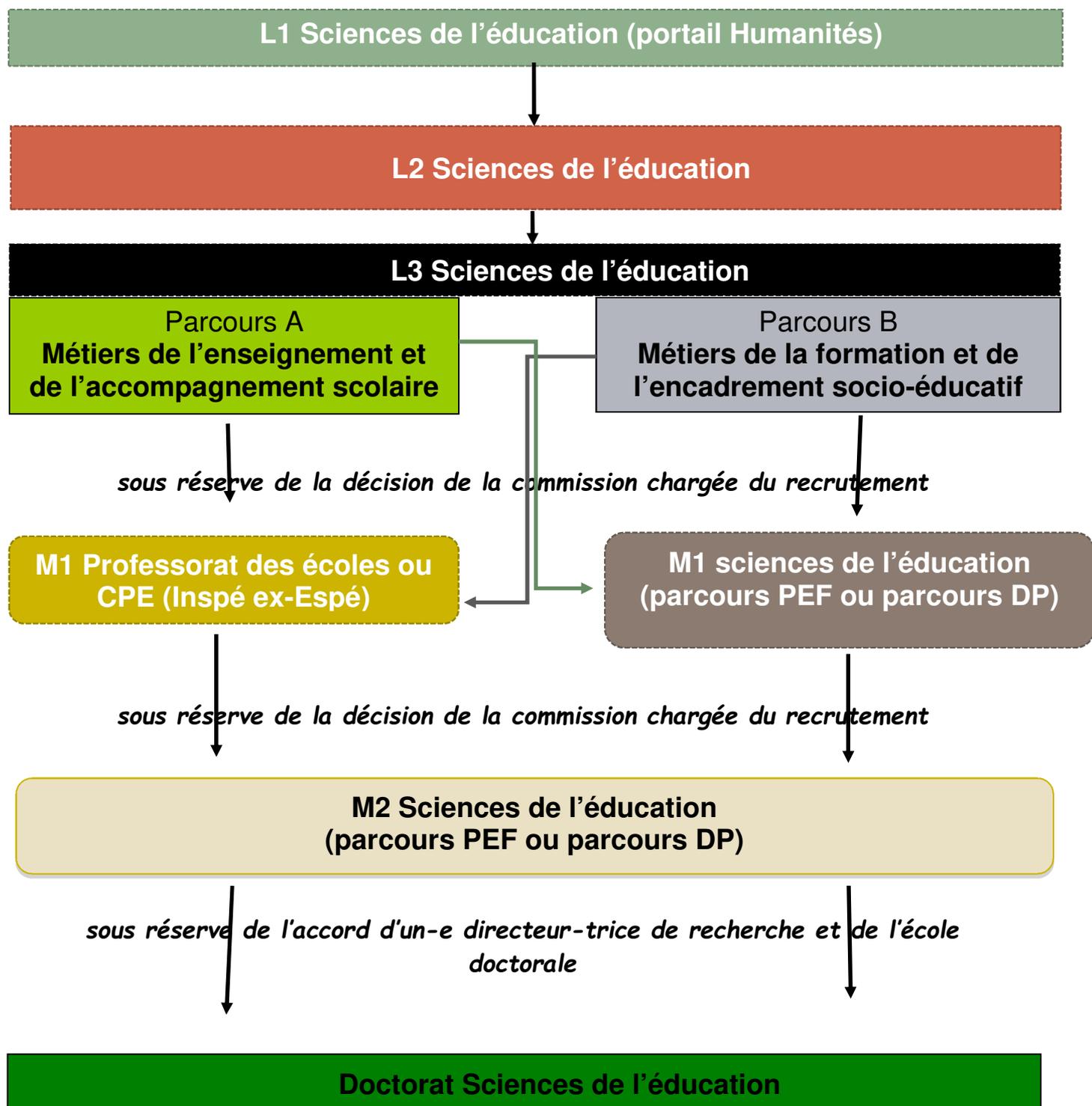
Participation au projet « Souffle et poésie » (pour les L3 Lettres)

Séjour d'étude à l'étranger **d'un an** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale etc.)

Contactez votre responsable de Licence pour la comptabilisation tout ce qui est stage, emploi, bénévolat, en fonction des conventions signées.

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouvertures Professionnelles 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation organisée le jeudi 24 octobre 2019.

SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION





LICENCE 2^{ème} année
Sciences de l'éducation

Responsable : Pascal Simonet

INTRODUCTION

La licence de Sciences de l'éducation débute en L1 à l'intérieur du portail « Humanités ». Elle comporte deux cours d'ouverture spécifiques au semestre 1 : « Histoire des idées pédagogiques » et « Introduction au sciences de l'éducation ». Puis elle comporte au semestre 2, trois enseignements spécifiques : « Structure et fonctionnement des systèmes éducatifs », « Initiation aux sciences de l'éducation » et « Méthodologies en sciences de l'éducation ».

Ce qui fait un ensemble de 5 enseignements spécifiques aux sciences de l'éducation en L1.

S'y ajoutent un cours relatif au *Professorat des écoles et sciences de l'éducation* « Approche cognitive lecture écrite » et des enseignements d'autres disciplines au choix (Philosophie, Sciences du langage et Lettres).

OBJECTIFS

La formation en licence 2 de Sciences de l'éducation a pour objectifs :

- d'interroger les différentes visions de l'adolescence et d'identifier les processus de d'autonomisation d'un point de vue psychologique
- d'identifier les facteurs associés au bien-être des élèves et de penser les actions susceptibles d'améliorer le climat scolaire.
- d'aborder les concepts et analyses tirés de la sociologie du travail, permettant d'éclairer la façon dont la formation, initiale et continue, s'inscrit dans le monde du travail.
- de comprendre l'environnement, les instances, les prescriptions, l'organisation du travail et le travail quotidien des professionnel.le.s de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.
- de prendre en compte les comparaisons internationales en éducation selon trois domaines privilégiés : les savoirs scolaires, les inégalités, la relation école-société.
- d'aider à la préparation au concours de Professeur des écoles en Mathématiques, Géographie, Littérature de jeunesse et Histoire.
- de s'initier à la littérature générale et comparée pour les sciences de l'éducation
- de développer une réflexion sur ce qu'est l'apprentissage.
- d'étudier l'approche socio-historique des relations entre famille et école ainsi que les modèles éducatifs parentaux et les pratiques éducatives des familles dans leurs relations avec les dispositifs et les ressources institutionnelles
- de penser les notions de différence, de norme, de déviance et de discrimination d'un point de vue sociologique
- de comprendre les débouchés de la filière et rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus (Enseignement organisé par le SUIO).
- d'acquérir une maîtrise des outils numériques usuels et de préparer le passage de la certification PIX.

PUBLICS VISÉS

- En formation initiale :
 - personnes se préparant aux masters des métiers de l'éducation : professeurs des écoles, enseignants du second degré en complément de leur formation disciplinaire, conseillers principaux d'éducation ;
 - personnes se préparant aux métiers du travail social, de l'animation et de l'insertion : éducateurs, animateurs, agents d'insertion ;
 - personnes se préparant aux métiers de la formation des adultes (initiale et continue) ;
 - personnes visant une formation de master en sciences de l'éducation, dans la recherche, ou pour préparer une professionnalisation dans le champ de la formation (formation de formateurs, ingénierie de la formation, etc).
- En formation continue :
 - personnes travaillant dans les champs de l'éducation, de la formation, du travail social et de l'action culturelle, souhaitant acquérir une culture universitaire en sciences de l'éducation et voulant mettre à distance leurs

pratiques professionnelles, souhaitant approfondir leurs compétences professionnelles, en développer de nouvelles et obtenir un diplôme universitaire afin d'accroître leurs qualifications.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Entrées de droit pour :
 - Les titulaires d'une licence 1 de Sciences de l'éducation de toute université
 - Les titulaires d'une licence 1 obtenue à l'UFR Lettres et Langages (Philosophie, Lettres, Sciences du langage)
- En dehors de ces conditions, peuvent passer par une Validation d'acquis pour entrer en L2, et voir leur dossier étudié par la commission (dérogations envisageables au cas par cas) :

1. Les titulaires d'une 1^{ère} année validée de l'enseignement supérieur des formations suivantes :

- BTS économie sociale et familiale ou SP3S
- DUT carrières sociales
- DEJEPS (diplôme d'État jeunesse, éducation populaire et du sport), ex DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)
- Licence 1 dans le domaine des lettres, langues, sciences humaines et sociales (hors université de Nantes)

2. Tous les titulaires d'autres bac + 1 devront présenter une expérience professionnelle significative d'environ 2 années et attestable dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'animation (assistants d'éducation, bénévoles à l'AFEV, main à la pâte, petits débrouillards, (...)).

La commission se réserve la possibilité de convoquer les candidats pour un entretien complémentaire à leur dossier.

ARCHITECTURE GÉNÉRALE DES PARCOURS

À partir de la L3, la Licence est organisée autour d'un tronc commun et de deux parcours au choix.
(Voir : présentation L3)

PARCOURS EN LICENCE 2 SCIENCES DE L'ÉDUCATION

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS (S3 et S4)

PREMIER SEMESTRE : SEMESTRE 3 DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 AU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019

UE 31 (HLM3-1-) * LITTÉRATURE POUR SCIENCES DE L'ÉDUCATION * 5 ECTS, 1 enseignement obligatoire (30h) *

Littérature pour sciences de l'éducation (HLM3-11) – 30h TD *

Christian Zonza

Dire l'intime, dire le moi (XVIe-XXe)

À l'heure où les réseaux sociaux et les nouveaux moyens de communication (Instagram, Twitter, Facebook, etc.) incitent les gens à se dévoiler à la fois physiquement et moralement, de manière bien souvent exhibitionniste et outrancière, il serait intéressant de voir comment les siècles précédents ont répondu à ce besoin de se dire et dans quel but. La gratuité qui préside aujourd'hui à ce déferlement d'images et de messages était-elle celle des siècles anciens ? Pourquoi se dire et comment le faire sans encourir les reproches d'égotisme et de narcissisme ? Comment certains écrivains ont abordé ce dévoilement de soi à des moments au contraire où se cultivaient plutôt le secret et le retrait ? En nous penchant sur des textes appartenant à des genres très divers (mémoires et autobiographies, romans-mémoires, lettres...), nous verrons comment le moi donne en spectacle les diverses facettes qui le constituent tant dans son rapport au corps, à l'âme, à l'esprit que dans son rapport au monde.

Le cours s'appuiera à la fois sur un cours sur l'écriture de soi, une anthologie de textes, une bibliographie qui servira de base à une série d'exposés.

*en attente de validation par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, puis de codification

UE 32 (HLE3-2-) ENFANCE ET JEUNESSE 5 ECTS, 1 enseignement obligatoire (36h)

Enfance et jeunesse (HLE3-21) – 18h CM / 18h TD

Philippe Guimard / Cécile Kindelberger / Judicaelle Jacquin – responsable : Pascal Simonet

Cécile Kindelberger (8h CM / 8h TD)

Les remaniements psychiques inhérents à l'adolescence constituent un enjeu majeur pour la poursuite des liens éducatifs avec les parents et les enseignants. Ce cours a pour objectif de présenter cette « mise en tension » lors de la restructuration identitaire constitutive du processus d'autonomisation. Y seront abordés la notion d'adolescence au travers de ses différents prismes socioculturels, celle de construction identitaire dans son acceptation « eriksonienne » ainsi que celle d'autonomisation au travers notamment de la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (2000). Ces différents apports permettront de discuter de l'adéquation des pratiques éducatives à ces enjeux adolescents. Les TD seront l'opportunité d'interroger les différentes visions de l'adolescence, ainsi que la place de sa propre perception dans le regard portée sur cette période et les pratiques qui s'ensuivent.

Bibliographie :

Cannard, C. (2015). *Le développement de l'adolescent. L'adolescent à la recherche de son identité*. Bruxelles : De Boeck.

Deci, R. M. & Deci, E. L. (2000). Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development, and Well-Being. *American Psychologist*, 55(1), 68-78.

Fenouillet, F. (2016). *Les théories de la motivation*. Paris : Dunod.

Philippe Guimard (10h CM)

L'étude du bien-être des enfants dans leurs différents contextes de vie vise à mieux comprendre comment dans un contexte donné (la famille, l'école, les structures d'accueil de la petite enfance, les structures de loisirs, etc.) les interactions de l'enfant avec les acteurs de l'environnement contribuent à la construction d'une expérience personnelle positive et plus largement au développement de son potentiel cognitif, social et affectif. Ces travaux sont donc susceptibles de fournir aux décideurs politiques et aux professionnels des pistes d'action favorisant le bien-être et le développement des enfants et de contribuer ainsi, au progrès sociétal du XXI^{ème} siècle. Situé dans ce cadre général, le CM visera d'une part à définir les concepts qualité de vie et de bien-être subjectif et à préciser les enjeux des recherches effectuées dans ce domaine. Par suite, le cours se centrera sur la qualité de vie à l'école, l'objectif étant d'identifier les facteurs associés au bien-être des élèves et de penser les actions susceptibles d'améliorer le climat scolaire.

Les TD (**Judicelle Jacquin : 10h**) illustreront les principaux points abordés dans le CM.

Bibliographie :

- Florin, A. & Guimard, P. (2017). *La qualité de vie à l'école*. Rapport scientifique pour le Conseil National de l'Évaluation du système scolaire (CNESCO).
- Guimard, P., Bacro, Florin, A., Ferrière, S., Thanh Ngo, H. (2015). Le bien-être des élèves à l'école et au collège. Validation d'une échelle multidimensionnelle, analyses descriptives et différentielles. *Education & formations*, n°88-89, p.163-184.
- OCDE (2015). Relations enseignants-élèves: quelle incidence sur le bien-être des élèves à l'école? *Pisa à la loupe*, n°50, Edition de l'OCDE.
- OCDE (2017). Le bien-être des élèves : aperçu. <https://www.oecd.org/fr/education/pisa-2015-results-volume-iii9789264273856-en.htm>.

UE 33 (HLE3-3-)

TRAVAIL ET FORMATION

7 ECTS, 1 enseignement obligatoire (36h)

Travail et formation (HLE3-31) – 18h CM / 18h TD

Joël Barthelemy / Pauline David – responsable : Pierre-Yves Bernard

Cet enseignement a pour objectif d'apporter aux étudiants les concepts et analyses tirés de la sociologie du travail, permettant d'éclairer la façon dont la formation, initiale et continue, s'inscrit dans le monde du travail. A cette fin, il leur sera proposé dans un premier temps une introduction à la sociologie du travail, à la fois dans une perspective empirique (transformations à long terme des emplois, de l'organisation du travail, des conditions de travail, etc.) et théorique, notamment à partir d'une approche historique des courants de la sociologie française (Friedman, Naville). Dans un deuxième temps, l'analyse portera sur la formation professionnelle initiale et continue, son organisation institutionnelle en France, mais aussi ses caractéristiques au regard des approches comparatistes des systèmes de formation, et enfin les débats portant sur les transformations contemporaines du champ de la formation (approches par compétences, individualisation, rôles respectifs des Régions, de l'État et du marché dans la régulation du système de formation, etc.).

Bibliographie :

- Erbès-Seguin, S. (2010). *La sociologie du travail*. Coll. Repères, Paris : La Découverte.
- Formation emploi (2006). *Quand la qualification fait débat(s)*. Marseille : CEREP
- Frétingé, C. & de Lescure, E. (2007). *Sociologie et formation en France*. Savoirs, 15(3), 9-55.

UE 34 (HLE3-4-)

MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

4 ECTS, 1 enseignement obligatoire (36h)

Métiers de l'éducation et de la formation (HLE3-41) – 18h CM / 18h TD

Géraldine Body / Pascal Simonet / Christine Vidal-Gomel – responsable : Pascal Simonet

Ce cours d'introduction aux métiers de l'éducation et de la formation vise à comprendre l'environnement, les instances, les prescriptions, l'organisation du travail et le travail quotidien des professionnel.le.s de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Il explore les différentes facettes de ces métiers et place les étudiant.e.s en situation de les découvrir par l'observation de situations concrètes, l'exploration d'études de cas et l'exploitation d'articles. Les étudiant.e.s seront aussi mis en situation de réaliser leurs propres observations et de mener des entretiens auprès de ces professionnel.le.s afin de découvrir leur métier.

Bibliographie

- Agostino, A., Baghioni, L., Gayraud, L. et coll. (2019). *Le conseil en évolution professionnelle, un nouveau*

- métier ? *Bref Cérèq*, 377. www.cereq.fr/content/download/22847/195528/file/Bref377-web.pdf
- Association Nationale des Conseillers Principaux d'Education : <https://www.ancpe.com/>
- Bernard P-Y, (2013). *Le Décrochage scolaire*, PUF, Coll. Que sais-je ?
- Delahaye Jean-Paul (coordonné par) *Le Conseiller principal d'éducation ; de la vie scolaire à la politique éducative*, Les Indispensables, Berger-Levrault, 2009.
- Dupeyron J-F, (2016). La responsabilité éthique des Conseillers Principaux d'Education, *Dossiers des sciences de l'Education*, n°36/20, pp. 167-188
- Felix, C., & Saujat, F. (2007, août). Les débuts dans le métier enseignant. *Congrès International AREF*, Strasbourg.
- Girinshuti, C. (2017). Le choix du métier. *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 74 | 2017
- Guibert, P. (2017). L'accueil des nouveaux enseignants dans les collèges et les lycées français », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 74 | 2017.
- Institut Jacotot. *Compte-rendu de la conférence de consensus du 17 mai 2018*. <https://sites.google.com/site/institutjacotot/home>
- Laot, F., Lescure (de), E. (2006). Autour des mots : Formateurs d'adultes. Entre fonction et métier. *Recherche et formation*, 53, 79-93.
- Nallet, J.-F., Caspar, P. (2006). Deux modèles de la formation de formateurs au tournant de la loi de 1971: le modèle " professionnel " de Jean-François Nallet. Le modèle " généraliste " de Pierre Caspar. *Recherche et formation*, *Recherche et formation*, 53, 25-40. DOI : 10.4000/rechercheformation.985
- Paquay, L., Perrenoud, P., Altet, M., Étienne, R. & Desjardins, J. (2014). *Travail réel des enseignants et formation: Quelle référence au travail des enseignants dans les objectifs, les dispositifs et les pratiques ?*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.paqua.2014.01.
- Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique: L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient. *Recherche en soins infirmiers*, 110(3), 13-20. doi:10.3917/rsi.110.0013.
- Prost, P. (2006). Jalons pour une histoire de la formation des adultes (1920-1980). *Recherche et formation*, 53, 11-23.
- Rayou, P. & Véran, J-P (2017). Devenir enseignant aujourd'hui : des incertitudes porteuses ? *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 74 | 2017.
- Roger, J.L. (2007). *Refaire son métier*. Ramonville Saint Agne : Editions érès.
- Tanguy, L. (2001). Les promoteurs de la formation en entreprise (1945-1971). *Travail & Formation*, 86, 27-47.

UE 35 (HLM3-5-)
LANGUE VIVANTE ET MÉTHODOLOGIE
4 ECTS, 1 enseignement à choisir + 1 enseignement obligatoire (38h)

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4 Coefficient : 4/30

EC 1 : Langue vivante

Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes OU par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : M. Lillis : *Frankenstein between Language and Cinema* (2 groupes)**

Descriptif

Nous étudierons le roman *Frankenstein* de Mary Shelley dans son intégralité, à côté d'extraits d'œuvres littéraires qui ont influencé le roman, ainsi que d'images et d'extraits d'adaptations cinématographiques.

Textes au programme

- Mary Shelley, *Frankenstein* (texte anglais), éd. M. Hindle, Penguin Classics.
- Mary Shelley, *Frankenstein* (traduction française), éd. J.-P. Naugrette, Le Livre de Poche.

Validation

Contrôle continu oral et écrit, et examen terminal. La participation orale sera prise en compte dans la note du contrôle continu.

• Allemand : Mme Terrisse et Mme Le Touze

Descriptif

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde moitié, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

• Espagnol : Mme Ruano Martinez

Descriptif

Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'analyse de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains du XIX^e siècle (le romantisme et le réalisme) et du XX^e siècle (l'art nouveau/el modernismo, la génération de 98, la génération de 27, les mouvements d'avant-gardes, la poésie de l'exil et le roman et le théâtre de l'après-guerre).

Objectifs généraux :

- Acquérir un répertoire lexical vaste et varié et une syntaxe complexe pour produire des discours précis, clairs et cohérents sur des contenus littéraires à l'oral et à l'écrit.
- Approfondir la connaissance des aspects socioculturels des pays hispanophones.
- Connaître les auteurs et les œuvres les plus représentatives de l'histoire de la littérature espagnole et latino-américaine dans leur contexte historique et culturel.
- Interpréter les grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés, à l'écrit comme à l'oral.
- Valoriser de manière critique les œuvres de la tradition littéraire hispanique en tant qu'exemples exceptionnels du patrimoine culturel.
- Développer des techniques méthodologiques de sélection, de traitement et d'analyse de l'information.

N.B. : Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :

Italien non débutants

Russe

ET

EC 2 : Culture et compétences numériques

Culture et compétences numériques Pix (HLM3-53) – 14h TD

Volume horaire

1 TD de 14 h (7 séances de 2 h)

M. Roux (5 groupes)

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

UE 36 (HLE3-6-)

OUVERTURES

5 ECTS, 2 enseignements obligatoires (48h)

Éducation comparée (HLE3-61) – 24h CM

Sébastien Urbanski

Ce cours vise à initier les étudiants aux comparaisons internationales en éducation. Trois domaines sont privilégiés : les savoirs scolaires, les inégalités, la relation école-société. On abordera des modèles historiques (libéral, républicain, communautarien), et plusieurs rapports possibles à l'école selon les pays et les contextes : compétition, coopération, prise en compte ou non de la « diversité ». Des études de textes permettront d'envisager plusieurs approches : qualitative, quantitative, sociologique et anthropologique.

Bibliographie

- Dubet François, Duru-Bellat Marie, Vérétoit Antoine (2010), *Les sociétés et leur école*, Paris, Seuil.
- *Revue internationale d'éducation de Sèvres* (2009), n°50: dossier « En classe : pratiques pédagogiques et valeurs culturelles », <https://ries.revues.org/465>

Mathématiques et géographie (HLM3-64) – 24h TD

Yann Audic / Nathalie Burguin-Gleize

Volume horaire

2 TD de 12 h chaque

Mme Burguin-Gleize : Mathématiques

Descriptif

Rappels de mathématiques (arithmétique et géométrie élémentaire) en vue de la préparation au concours de Professeur des écoles.

ET

M. Audic : Géographie

Descriptif

Une initiation à la géographie dans la perspective de la préparation au concours de Professeur des écoles ; il s'agit de revoir les notions et méthodes essentielles de la géographie, à l'aune de l'épreuve du concours. L'enseignement portera essentiellement sur la France.

Puisqu'il s'agit de TD, les méthodes utilisées seront essentiellement celles du commentaire de documents (cartes, textes, graphiques, images).

Le contrôle des connaissances comportera deux épreuves, l'une d'une vingtaine de minutes, aux alentours de la 4^e séance, l'autre d'une heure environ lors de la dernière séance.

Programme

- Paysages urbains en France
- Les industries sur le territoire français
- Les paysages naturels
- La population française
- Les paysages touristiques en France
- Les paysages ruraux

Bibliographie

- P. Baud, S. Bourgeat, C. Bras, *Dictionnaire de géographie*, Hatier
- *Atlas du XXI^e siècle*, Nathan

SECOND SEMESTRE : SEMESTRE 4 DU LUNDI 20 JANVIER 2020 AU JEUDI 30 AVRIL 2020

UE 41 (HLE4-1-) CONCEPTIONS DE L'APPRENTISSAGE 5 ECTS, 1 enseignement obligatoire (36h)

Conceptions de l'apprentissage (HLE4-11) – 18h CM / 18h TD

Sarah Bouderbela / Grégory Munoz / Pascal Simonet – responsable : Christine Vidal-Gomel

Cet enseignement propose une réflexion sur ce qu'est l'apprentissage. Comment l'apprentissage a-t-il été appréhendé au cours du temps, qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Les approches associationniste, béhavioriste, constructiviste et socioconstructiviste et cognitiviste pourraient être présentées de ce point de vue. Sous quel angle est-il appréhendé ? L'apprentissage est multidimensionnel : il est tout à la fois d'ordre cognitif, affectif, social et biologique (on peut notamment souligner qu'il implique l'engagement du corps dans l'action, même quand ce n'est pas directement « visible »). Quelles en sont les conceptions des principaux acteurs de la formation et de l'éducation ?

Bibliographie

- Altet, Marguerite (2013). *Les pédagogies de l'apprentissage*. Paris : PUF.
- Bernié, J-P, & Brossard, M. (sous la direction de) (2013). *Vygotski et l'école : apports et limites d'un modèle théorique pour penser l'éducation et la formation*. Presses Universitaires de Bordeaux
- Bourgeois, Étienne et Chapelle, Gaëtane (dir.). (2006). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : PUF.
- Chevallier-Gaté, C. (2014). La place des émotions dans l'apprentissage : vers le plaisir d'apprendre. *Educatio* [En ligne], 3 | 2014, mis en ligne juillet 2014, consulté le 3 juillet 2014. URL : <http://revue-educatio.eu>
- Rivière, A. (1990). *La psychologie de Vygotski*. Liège : Mardaga.

UE 42 (HLE4-2-) ÉCOLES ET FAMILLES 5 ECTS, 1 enseignement obligatoire (36h)

Écoles et familles (HLE4-21) – 18h CM / 18h TD

Céline Jacob – responsable : François Burban

Famille-école

La première partie de cet enseignement s'appuiera sur une approche socio-historique des relations entre famille et école et sur les apports de l'étude de la territorialisation des politiques éducatives afin de comprendre les stratégies des familles (notamment d'origine populaire) en matière de suivi de scolarisation des enfants. La

seconde partie de cet enseignement abordera les modèles éducatifs parentaux et les pratiques éducatives des familles dans leurs relations avec les dispositifs et les ressources institutionnelles ou mises en œuvre par les familles et les différents partenaires éducatifs.

Bibliographie :

- DUBET F. (dir., 1997). *Ecole, familles : le malentendu*. Paris : Editions Textuel.
- PERIER P. (2005). *École et familles populaires : sociologie d'un différend*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- VAN ZANTEN A. (2001). *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris : PUF.
- GAYET D. (2004). *Les pratiques éducatives des familles*. Paris : PUF.
- GUILLAUMOND F. (2000). *Les parents à l'école*. Paris : Magnard.
- SINGLY F. (de) (2000). *L'école et la famille*, in Van Zanten Agnès (dir.) *L'école : l'état des savoirs*. Paris : la découverte, 2000 p 271-279.
- BERGONNIER-DUPUY G. (coord.) (2005). *Pratiques éducatives familiales et scolarisation*. *Revue française de pédagogie*, 2005, n°151, 200p.
- MONTANDON C. et PERRENOUD P. dir. (1994). *Entre parents et enseignants : un dialogue impossible ?* Berne : Peter Lang.

UE 43 (HLM4-3-) *

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE POUR SCIENCES DE L'ÉDUCATION *

7 ECTS, 1 enseignement obligatoire (36h) *

Littérature générale et comparée pour sciences de l'éducation (HLM4-3-) – 36h TD *

Paul-André Claudel

Images et fantasmes de l'Orient dans la littérature européenne du XIX^e siècle

L'expédition d'Égypte conduite en 1798 par Bonaparte ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des rapports Orient-Occident : à l'échelle européenne, tout le XIX^e siècle sera marqué par la redécouverte des pays du Moyen-Orient de culture islamique (Égypte, Syrie, Palestine, Turquie), puis par le prolongement de cet élan de curiosité vers les contrées d'Asie centrale et les régions du Pacifique (Perse, Inde, Chine, Japon). Cette fascination pour l'Orient – nouveau « territoire de l'imaginaire » qui s'ouvre aux savants comme aux écrivains – est un élément essentiel de notre modernité littéraire : certes, la traduction par Galland des *Contes des Mille et Une Nuits* (1711), puis la publication des *Lettres persanes* de Montesquieu (1721), avaient déjà créé une image de l'Orient au XVIII^e siècle ; mais la campagne d'Égypte, la conquête de l'Algérie, l'inauguration du Canal de Suez et les grandes expéditions coloniales menées en Asie donnent une nouvelle réalité à cet univers qui restait encore largement fantasmé. Du XIX^e au XX^e siècle, peintres et écrivains trouvent dans l'« ailleurs » oriental qui se dévoile à eux une gamme étourdissante de nouveaux sujets, qui ne tarderont pas à se transformer en stéréotypes : de Nerval à Gautier, de Loti à Segalen, nombre de textes mettent en scène un Orient éternel et mystérieux, sensuel et érotique, directement opposé au prosaïsme de la société industrielle occidentale. C'est ce courant intellectuel et littéraire, désigné par le terme d'« orientalisme », que l'on se propose d'étudier, de l'enthousiasme des premiers voyageurs en Orient jusqu'au sentiment de la « mort de l'exotisme » qui coïncide, au XX^e siècle, avec la fin de la période coloniale.

Texte au programme

- Victor Hugo, *Les Orientales* [1829], Paris, Livre de Poche, 2000.
- Théophile Gautier, *Le Roman de la momie* [1848], Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2001.
- Gustave Flaubert, *Salammbô* [1862], Paris, Gallimard, coll. « Folio Classique », 2005.

*en attente de validation par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, puis de codification

UE 44 (HLE4-4-)

ÉDUCATION ET DIFFÉRENCES

4 ECTS, 1 enseignement obligatoire (36h)

Éducation et différences (HLE4-41) – 18h CM / 18h TD

Nadège Tenailleau – responsable : Alain Patrick Olivier

Ce cours est consacré aux questions des différences dans l'éducation. Penser la différence, c'est interroger la

norme et sa construction. Il s'agira de penser les notions de différence, de norme, de déviance et de discrimination d'un point de vue sociologique. Les thématiques choisies (genre, sexualité, culture, handicap etc.) seront l'occasion d'envisager les modalités d'intégration de la différence ou des différences dans les politiques d'éducation, dans la pédagogie, dans les espaces d'enseignement, en particulier à l'école.

Références :

Duru-Bellat, M. (1990). *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux*. L'Harmattan.
Bergonnier-Dupuy, G. & Mosconi, N. (2016). *La construction de l'identité sexuée*. PUF.
Becker, Howard S (1985), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Editions Métailié.

UE 45 (HLM4-5-)

LANGUE VIVANTE ET OUVERTURE PROFESSIONNELLE

4 ECTS, 1 enseignement à choisir + 1 enseignement obligatoire (36h)

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4 Coefficient : 4/30

EC 1 : Langue vivante

Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de Langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes **OU** par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : Mme Paris (2 groupes)**

Descriptif

Tales and Rewritings of Tales.

Un recueil sera fourni en début de semestre.

Validation : contrôle continu oral et écrit (50 %) et examen terminal (50 %).

D.A. : examen 100 %

La participation orale sera prise en compte dans la validation du contrôle continu.

- **Allemand : Mme Terrisse et Mme Le Touze**

Descriptif

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde partie, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

- **Espagnol : Mme Ruano Martinez**

Descriptif

Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'analyse de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains du XIX^e siècle (le romantisme et le réalisme) et du XX^e siècle (l'art nouveau/el modernismo, la génération de 98, la génération de 27, les mouvements d'avant-gardes, la poésie de l'exil et le roman et le théâtre de l'après-guerre).

Objectifs généraux :

- Acquérir un répertoire lexical vaste et varié et une syntaxe complexe pour produire des discours précis, clairs et cohérents sur des contenus littéraires à l'oral et à l'écrit.
- Approfondir la connaissance des aspects socioculturels des pays hispanophones.
- Connaître les auteurs et les œuvres les plus représentatives de l'histoire de la littérature espagnole et latino-américaine dans leur contexte historique et culturel.
- Interpréter les grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés, à l'écrit comme à l'oral.
- Valoriser de manière critique les œuvres de la tradition littéraire hispanique en tant qu'exemples exceptionnels du patrimoine culturel.
- Développer des techniques méthodologiques de sélection, de traitement et d'analyse de l'information.

N.B. : Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants. Ils sont dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :

Italien non débutants

Russe

ET

EC 2 : Ouvertures professionnelles

Ouvertures professionnelles (HLM4-53) – 12h TD

Organisation et volume horaire

1 TD de 12 h

Enseignement organisé par le SUIO

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus.

- Savoir trouver l'information sur les formations, les secteurs, les métiers
- Réaliser une enquête métier
- Exposer les résultats de l'enquête au groupe TD
- Connaître les outils et méthodes pour chercher un stage
- Possibilité de faire un stage volontaire

Modalités :

- 12 h TD en face à face

UE 46 (HLE4-6-)
OUVERTURES
5 ECTS, 2 enseignements obligatoires (48h)
HLM4-66 / HLM4-67

EC 1 : Mathématiques

Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

Mme Burguin-Gleize

Descriptif

Rappels des mathématiques du collège (fonctions, théorèmes de Thalès et de Pythagore, aires, périmètres etc.) dans la continuité de ce qui a été vu au semestre précédent et dans la perspective du concours de recrutement de professeur des écoles.

ET

EC 2 : Littérature de jeunesse (texte et image) et Histoire

Volume horaire

Deux TD de 12 h chaque

Mme Claquin : L'album dans la littérature de jeunesse (2 groupes)

Objectifs :

- construire des savoirs culturels, historiques et littéraires sur l'album et la littérature de jeunesse (apports des formateurs) ;
- se créer une culture personnelle dans le domaine de la littérature de jeunesse (carnet de lecture, fréquentation du CRD de l'ESPÉ, ressources personnelles) ;
- échanger sur ses lectures d'albums de littérature de jeunesse (cercles de lecture, débats interprétatifs, mise en voix, etc.) et mutualiser ses ressources ;
- découvrir des pratiques professionnelles (enseignantes) autour de l'album et la littérature de jeunesse ;
- participer au colloque de littérature de jeunesse organisé par l'ESPÉ le 18 mars 2020 (thématique de cette année : l'art et l'artiste dans les livres de jeunesse).

M. Stenger : Histoire

Descriptif

Nous étudierons quelques grands thèmes de l'histoire de France figurant au programme du concours de recrutement de professeurs des écoles :

L'Antiquité : Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain.

Le Moyen-Âge : Après les invasions, la naissance et le développement du royaume de France. Les relations entre seigneurs et paysans, le rôle de l'Église. Conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam.

Les Temps modernes : Le temps des Découvertes. La Renaissance : les arts, quelques découvertes scientifiques, catholiques et protestants. Louis XIV, un monarque absolu. Les Lumières.



LICENCE 3^{ème} année
Sciences de l'éducation

Responsable : Sébastien Urbanski

OBJECTIFS

La formation en licence 3 sciences de l'éducation a pour objectifs :

- de maîtriser les connaissances fondamentales sur les systèmes éducatifs ou de formation français et internationaux ;
- d'avoir une réflexion distanciée sur les questions d'éducation ou de formation grâce à une approche pluridisciplinaire ;
- d'analyser les situations d'éducation, de formation : établir un diagnostic de situation dans un contexte et une organisation donnés (enseignement, éducation, accompagnement et vie scolaire, formation d'adultes, animation...), selon son parcours ;
et/ou
- d'analyser une situation de travail dans un objectif de formation professionnelle ;
- de concevoir une intervention adaptée aux enjeux, contextes et apprenants (élèves ou adultes), et finalisée par des objectifs à atteindre ;
- d'utiliser des outils méthodologiques simples dans le cadre d'enquêtes sur les questions d'éducation ;
- d'évaluer les effets d'une action et/ou d'un dispositif, en mobilisant des ressources scientifiques inscrites dans des champs divers appliqués à l'éducation (psychologie, sociologie, philosophie, didactique professionnelle, didactique disciplinaire...)
- de penser et écrire plus clairement pour exercer une citoyenneté active et mieux informée.

PUBLICS VISÉS

- En formation initiale :
 - personnes se préparant aux masters des métiers de l'éducation : professeurs des écoles, enseignants du second degré en complément de leur formation disciplinaire, conseillers principaux d'éducation ;
 - personnes se préparant aux métiers du travail social, de l'animation et de l'insertion : éducateurs, animateurs, agents d'insertion ;
 - personnes se préparant aux métiers de la formation des adultes (initiale et continue) ;
 - personnes visant une formation de master en sciences de l'éducation, dans la recherche, ou pour préparer une professionnalisation dans le champ de la formation (formation de formateurs, ingénierie de la formation, etc).
- En formation continue :
 - personnes travaillant dans les champs de l'éducation, de la formation, du travail social et de l'action culturelle, souhaitant acquérir une culture universitaire en sciences de l'éducation et voulant mettre à distance leurs pratiques professionnelles, souhaitant approfondir leurs compétences professionnelles, en développer de nouvelles et obtenir un diplôme universitaire afin d'accroître leurs qualifications.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Sont admis de droit en Licence 3 sciences de l'éducation :

- les étudiants ayant validé une Licence 2 sciences de l'éducation
- les étudiants ayant validé à l'université de Nantes une L2 en lettres modernes, philosophie, sciences du langage ou psychologie
- En dehors de ces conditions, peuvent passer par une Validation d'acquis pour entrer en L3, et voir leur dossier étudié par la commission (dérogations envisageables au cas par cas) :
 - Les **professionnels de l'enseignement, des métiers de l'éducation, de la formation, du travail social, de l'animation ou du soin, et ayant environ 3 ans** d'expérience professionnelle attestable (salariée et/ou bénévole) en équivalent temps plein (enseignants, formateurs, instituteurs spécialisés, éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs, soignants...).
 - Parmi les titulaires d'un bac + 2** sans expérience professionnelle suffisante :
 - titulaires d'un BTS économie sociale et familiale
 - titulaires d'un DUT carrières sociales

- titulaires d'un DEJEPS (diplôme d'État jeunesse, éducation populaire et du sport), ex DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)
 - titulaires d'un diplôme d'État de travail social homologué niveau III (éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé) ou de niveau II (assistant de services sociaux)
 - titulaires d'un DUHIVIF (DU histoires de vie en formation)
 - titulaires d'un diplôme d'État de professeur de danse, de musique ou de théâtre, ou titulaires d'un diplôme universitaire de musicien intervenant
- Tous les titulaires d'autres bac + 2 devront présenter **environ 2 ans** d'expérience professionnelle attestable en équivalent temps plein (enseignants, formateurs, instituteurs spécialisés, éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs, soignants...).
- Sera étudié le cas des professionnels d'autres secteurs souhaitant devenir *cadres de santé* et remplissant les conditions pour y prétendre.

La commission se réserve la possibilité de convoquer les candidats pour un entretien complémentaire à leur dossier.

ARCHITECTURE GÉNÉRALE DES PARCOURS

La licence est organisée à partir d'un tronc commun d'une part, et d'un choix entre deux parcours de pré-professionnalisation d'autre part, selon le projet d'études et professionnel de l'étudiant :

- Parcours A "Métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire"

Ce premier parcours prépare au master de sciences de l'éducation. Il permet également de poursuivre en masters MEEF, métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, spécialité « enseignement du premier degré » (Professeur des écoles).

- Parcours B "Métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif"

Ce second parcours prépare au master de sciences de l'éducation, porté par le département de Sciences de l'éducation. Il permet également de poursuivre en masters MEEF à l'Inspé (ex-Espé) de l'université de Nantes.

Le master de sciences de l'éducation permet de se préparer :

- aux métiers de la formation des adultes (métiers de la conception et de la réalisation de formation ou métiers de l'accompagnement incluant ou non des ressources numériques, métiers de l'encadrement) ;
- aux fonctions d'encadrement et d'animation éducative, tant dans les établissements scolaires (par exemple Conseiller principal d'éducation) que dans les associations et collectivités territoriales ;
- aux métiers de l'éducation spécialisée (éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, animateur...), éventuellement en complément d'une formation professionnelle préparant à un diplôme d'État, ou dans la perspective d'une poursuite du cursus universitaire dans les domaines de l'ingénierie et de l'intervention sociale.

Au-delà des projets professionnels immédiats, sont également concernés par chacun de ces parcours les étudiants qui, dans une visée de recherche ou de formation continue, souhaitent acquérir une culture universitaire en sciences de l'éducation, ou, plus spécifiquement, dans un des domaines précédemment cités. Les enseignements correspondant aux parcours sont indiqués dans le schéma de la page suivante.

PARCOURS EN LICENCE 3 SCIENCES DE L'ÉDUCATION

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS (S5 et S6)

PREMIER SEMESTRE : SEMESTRE 5
DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019
AU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019

UEF 51 (HLE5-1-)
PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION 1
7 ECTS, 2 enseignements obligatoires (56h)

Philosophie de l'éducation 1 (HLE5-11) – 20h CM / 8h TD

Alain Patrick Olivier

Ce cours d'introduction sera consacré aux concepts fondamentaux et aux problèmes généraux de la philosophie de l'éducation appréhendés dans une perspective historique à partir des théories de Platon, Kant, Hegel et Adorno.

Bibliographie :

PLATON, *La République*, traduction G. Leroux, Paris, Garnier-Flammarion, 2002. – KANT, *Qu'est-ce que les Lumières ?* dans : *Vers la paix perpétuelle*, Paris, Garnier-Flammarion, traduction J-F. Poirier, 2006. – KANT, *Réflexions sur l'éducation*, traduction A. Philonenko, Vrin, 1990. – HEGEL, G. W. F. *Textes pédagogiques*, traduction B. Bourgeois, Paris, Vrin, 1990. – HEGEL, G. W. F., *Phénoménologie de l'esprit*, traduction B. Bourgeois, Paris, Vrin, 2006. – ADORNO, T. W., « L'éducation à la majorité ». – ADORNO, T. W., « Le métier d'enseignant frappé d'interdit », « Eduquer après Auschwitz », dans : *Modèles critiques*, traduction M. Jimenez, E. Kaufholz, Payot, 2003.

Psychologie de l'éducation 1 (HLE5-12) – 20h CM / 8h TD

Géraldine Body / Hugo Cusanno / Grégory Munoz / Pascal Simonet

L'enseignement dispensé va être majoritairement consacré à la présentation des travaux de deux grands psychologues du XX^{ème} siècle : Jean Piaget (4 CM et 1 TD) et Lev S. Vygotski (4 CM et 2 TD). Ces deux auteurs ont une démarche commune qui consiste à présenter le développement de l'enfant dans une perspective constructiviste.

En effet, ils vont montrer comment l'enfant construit ses connaissances en se confrontant à son environnement physique et humain.

Pour compléter ce premier panorama centré sur les dimensions cognitives et sociales de l'apprentissage, 2 CM et 1 TD seront consacrés à la « résolution de problème » du point de vue de la psychologie cognitive pour appréhender les processus d'apprentissage.

Bibliographie :

BERNIE, J-P, & BROSSARD, M. (sous la direction de) (2013). *Vygotski et l'école : apports et limites d'un modèle théorique pour penser l'éducation et la formation*. Presses Universitaires de Bordeaux

BROSSARD, M. (2004). *Vygotski : Lectures et perspectives de recherches en éducation*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

CHALON-BLANC A., 1997, *Introduction à Jean Piaget*, Paris, L'Harmattan.

DOLLE J.M., 1974-1997, *Pour comprendre Jean Piaget*, Toulouse, Privat.

DOLLE J.M., 1999, *Pour comprendre Jean Piaget*, Paris, Dunod.

PIAGET J., 1923-1970, *Le langage et la pensée chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

RICHARD, J-F. (1990). *Les activités mentales – comprendre, raisonner, trouver des solutions*. Paris : Armand colin.

RIVIERE, A. (1990). *La psychologie de Vygotski*. Liège : Mardaga.

SANTOS, M., & LACOMBLEZ, M. (2007). Que fait la peur d'apprendre dans la zone proche de développement ? @ctivités, 4 (2), pp. 16-29, <http://www.activites.org/v4n2/v4n2.pdf>

SCHNEUWLY, B., & BRONCKART, J.-P. (Eds.) (1985). *Vygotski aujourd'hui*. Neuchâtel: Delachaux & Niestlé.

VERGNAUD G., 2000, *Lev Vygotski, Pédagogue et penseur de notre temps*, Paris, hachette Education.

VYGOTSKI L. S., 1934-1998, *Pensée et langage*, Paris, La Dispute, 3^{ème} édition.

XYPAS C., 1997, *Piaget et l'éducation*. Paris, PUF.

YVON, F., et ZINCHENKO, Y. (EDS.) 2011. *Vygotski une théorie du développement et de l'éducation ; recueil de textes et commentaires*. Moscou : MGU : http://www.unige.ch/fapse/leforcas/files/9214/2608/9943/Vygotsky_1-428.pdf.

UEF 52 (HLE5-2-)
HISTOIRE, ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION
10 ECTS, 3 enseignements obligatoires (84h)

Histoire de l'éducation (HLE5-21) – 20h CM / 8h TD

Sébastien Urbanski

Dans un premier temps ce cours étudie le processus d'unification de l'éducation en France, sous l'influence de l'Église et de la monarchie, puis de plus en plus contrôlée par un État laïque. Dans un second temps, on abordera le mouvement contradictoire de démocratisation et de diversification (standardisation des enseignements, prise en compte des différences...) qui entraîne des questions nouvelles à propos des inégalités, de la laïcité et de la « culture commune ».

Les TD seront consacrés à des études de textes.

Bibliographie :

Troger V. & Ruano-Borbalan J.-C. (2017). *Histoire du système éducatif*. Paris : PUF.

Économie de l'éducation 1 (HLE5-22) – 20h CM / 8h TD

Pierre-Yves Bernard

Après une introduction consacrée à l'économie de la connaissance, une première partie du cours portera sur le financement de l'éducation aux différents niveaux d'enseignement.

La seconde partie du cours s'attardera sur les approches micro (notamment la demande d'éducation) et macro-économiques (croissance, externalités...) du rôle économique de l'éducation.

Bibliographie :

BAUDELLOT C., LECLERCQ F. (dir.), 2004, *Les effets de l'éducation*, Paris, La Documentation française.

FORAY D., 2009, *L'économie de la connaissance*, Paris, La Découverte.

GURGAND M., 2005, *Économie de l'éducation*, Paris, La Découverte.

PAUL J.-J., 2007, *Économie de l'éducation*, Paris, Nathan, coll.128.

Sociologie de l'éducation 1 (HLE5-23) – 20h CM / 8h TD

Yves Dutercq / Pascal Guibert / Céline Jacob

L'enseignement du premier semestre est consacré à la présentation des principales approches sociologiques des problèmes d'éducation, de socialisation et de formation : fonctionnalisme, théorie de la reproduction, culturalisme, individualisme méthodologique, etc. Nous nous intéressons tout spécialement aux différentes analyses des inégalités devant l'école y compris dans leurs développements les plus récents. Les TD illustrent ces apports théoriques à partir de l'étude et de la discussion collectives de documents (extraits d'ouvrages, entretiens, statistiques, etc.)

Bibliographie

BOUDON, R. (1973, 2011). *L'inégalité des chances*. Paris : Hachette (coll. Pluriel).

<http://skhole.fr/les-causes-de-l-in%C3%A9galit%C3%A9-des-chances-scolaires-par-raymond-boudon>

BOURDIEU, P., PASSERON, J.-C. (1970). *La reproduction*. Paris : Minuit.

DURKHEIM, E. (1922, 2013). *Education et sociologie*. Paris : PUF (coll. Quadrige).

http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/education_socio/education_socio.pdf

DURU-BELLAT M. & VAN ZANTEN, A. (2016). *Sociologie du système éducatif*. Paris : PUF (coll. Quadrige).

FELOUZIS G. (2014). *Les inégalités scolaires*. Paris : PUF (coll. QSJ ?)

UEF 53 (HLE5-3-)
TICE THÉORIES ET PRATIQUES 1
2 ECTS, 2 enseignements obligatoires (14h)

Pratique du numérique en éducation (HLE5-31) – 8h TD

Jean-Yves Roux

L'enseignement « Pratique du numérique en éducation » permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques dans le domaine de l'éducation. Elle permettra d'être capable de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

Industries éducatives et médias en éducation 1 (HLE5-32) – 6h CM

Philippe Cottier

La première partie du cours (S1) porte sur la définition de notions et concepts propres au champ des technologies éducatives, de leur production, de leur déploiement et de leurs usages. Nous aborderons notamment ce que l'on entend par industries éducatives, un courant de recherche qui décrit les liens entre industrie et éducation, via notamment les technologies de l'information et de la communication. Ces industries produisent des supports, des technologies de médiation et de médiatisation que l'école peu ou prou intègre dans ses pratiques.

Nous décrirons donc dans une seconde partie (S2) ce qu'elles sont et leur émergence au cours de l'histoire de l'éducation, notamment à compter de la massification de l'école. Ceci permet de comprendre, de discuter, l'intrication entre ces industries, leurs productions et les pratiques scolaires les mobilisant.

Nous verrons ainsi combien l'invention des technologies et les pratiques y afférant ne peuvent être pensées sans évoquer les phénomènes d'industrialisation qui émaillent l'histoire de l'éducation où la massification des produits éducatifs et l'industrialisation des pratiques dans, et de, l'éducation vont de pair.

Il s'agit là de montrer comment la longue liste des inventions d'outils et technologies pour la classe se succèdent dans le temps, s'articulent, se combinent dans des usages scolaires sans qu'une nouvelle technologie fasse véritablement disparaître les plus anciennes, celles-ci s'articulant bien plutôt dans de nouvelles propositions hybrides et une évolution nécessairement lente des pratiques d'enseignement-apprentissage.

Bibliographie :

Baron, G.-L., & Bruillard, É. (2015). *L'Informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris : Presses universitaires de France.

Glikman, V. (2002). *Des cours par correspondance au « e-learning »*. Paris : Presses Universitaires de France.

Moeglin, P., & Collectif. (2016). *Industrialiser l'éducation : Anthologie commentée*. Presses Universitaires Vincennes.

Moeglin, P. (2014). L'enseignement supérieur au défi du numérique. MOOC : de l'importance d'un épiphénomène. *Futuribles*, (398).

Moeglin, P. (2005). *Outils et médias éducatifs : Une approche communicationnelle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Moeglin, P. (1993). Le paradigme de la machine à enseigner. *Études de communication*. (14). <https://edc.revues.org/2733>

UEF 54 (HLE5-4-)
MÉTHODOLOGIE 1
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (36h)

Méthodologie qualitative (HLE5-41) – 18h TD

Yves Dutercq / Nadège Tenailleau

Cet enseignement porte sur les méthodes qualitatives d'enquête et de recueil de données les plus utilisées dans les études et recherches sur l'éducation : les différentes formes d'entretien et d'observation, mais aussi la documentation, les ressources écrites (sur support papier ou sur internet) sont ainsi évoquées. On propose enfin un premier aperçu des techniques d'analyse de ces données. Le travail s'appuie sur des exemples empruntés à des travaux de recherche ou proposés par les étudiants, notamment à travers la réalisation d'une enquête et d'un dossier en petit groupe.

Bibliographie

- Beaud, S. & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La découverte, coll. Guides Repères.
- Blanchet, A & Gotman, A. (2015). *L'entretien*. Paris : Armand Colin, coll.128.
- Duchesne, S. & Haegel, F. (2008). *L'entretien collectif*. Paris : Armand Colin, coll.128.
- Kaufmann, J.-C. (2011). *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin, coll.128.
- Lejeune, C. (2015). *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. Bruxelles : De Boeck.
- Peneff, J. (2009). *Le goût de l'observation*. Paris : La découverte (Repères).

Méthodologie du questionnaire (HLE5-42) – 18h TD

François Burban / Pascal Guibert / Marine Roche / Jean-Yves Roux

Il s'agira dans cet enseignement d'aborder toutes les étapes de la mise en œuvre d'une enquête par questionnaire : de la construction d'un objet d'enquête, en passant entre autres par le choix de la population et l'économie du questionnaire jusqu'au test de validité de cet outil d'investigation. L'enseignement est obligatoire et se déroulera en salle informatique. Les étudiants seront initiés au fonctionnement d'un logiciel de traitement de données (type Sphinx ou équivalent) et devront rendre un dossier (en binôme) comportant un questionnaire original.

Bibliographie :

- BERTHIER Nicole. (2010). Les techniques d'enquête en sciences sociales: Méthodes et exercices corrigés (4^e édition.). Paris: A. Colin.
- SINGLY François de. (2012). Le questionnaire (3e édition). Paris: A. Colin.
- QUIVY Raymond, Van CAMPENHOUDT Luc, & MARQUET Jacques. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales (4e édition). Paris: Dunod.

UEC 55 (HLE5-5-)

UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE A1

« métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire »

6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (48h)

Analyse de l'activité en classe (HLE5-51) – Analyse de l'activité et travail en classe – 12h CM / 4h TD

Pascal Simonet

Ce cours est d'abord basé sur l'examen de situations concrètes de travail en classe. Il mobilise notamment l'analyse de l'activité de l'enseignant.e en particulier quand il ou elle débute dans le métier. Ce cours privilégie une approche du travail de l'enseignant.e à partir des questions concrètes qui se posent dans l'exercice de ce métier au-delà des compétences affichées dans le référentiel métier et dans les nombreuses prescriptions qui l'encadrent. Les travaux de recherche dans le champ des sciences du travail et de l'éducation sont mobilisés pour mieux comprendre le travail en classe ainsi que les possibilités de développement de l'activité enseignante au regard des dilemmes du métier.

Références bibliographiques

- Amigues, R. (2003). Pour une approche ergonomique de l'activité enseignante. In R. Amigues, D. Faïta & M. Kherroubi (Eds.). *Métier enseignant, organisation du travail et analyse de l'activité*. Skholê, *Skholê, hors-série 1*. 5-16 www.iufm.aix-mrs.fr/recherche/publications.(12/01/2004).
- Cau-Bareille, D. (2018). Obéir, bidouiller ou désobéir : un dilemme au cours des pratiques enseignantes. In Vidal-Gomel C. (Ed.) *Analyses de l'activité : perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, pp. 47-68.
- Clot, Y. (2007). De l'analyse des pratiques au développement des métiers. *Éducation et didactique*, 1(vol 1-n°1), 83-93. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.106>
- Daniellou, F. (2002). Le travail des prescriptions. Conférence inaugurale au XXXVII^e Congrès de la SELF, Aix-en-Provence, 25, 26 et 27 septembre. Actes en ligne <http://www.ergonomie-self.org/actes/congres2002.html>.
- Felix, C., & Saujat, F. (2007, août). Les débuts dans le métier enseignant. *Congrès International AREF*, Strasbourg.
- Goigoux, R. (2007). Un modèle d'analyse de l'activité des enseignants. *Éducation et didactique*, 1(vol 1-n°3), 47-69. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.232>
- Lantheaume, F. (2007). L'activité enseignante entre prescription et réel : ruses, petits bonheurs, souffrance, *Education et sociétés*, 2007/1 (n° 19), 208 p, p.67 à 81.
- Lantheaume, F., & Helou, C., (2008), Les difficultés au travail des enseignants : Exception ou part constitutive du métier, *Revue Recherche et Formation*, 2008/57, p. 65.78

Paquay, L., Perrenoud, P., Altet, M., Étienne, R. & Desjardins, J. (2014). *Travail réel des enseignants et formation: Quelle référence au travail des enseignants dans les objectifs, les dispositifs et les pratiques ?*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.paqua.2014.01.
Roger, J.L. (2007). *Refaire son métier*. Ramonville Saint Agne : Editions érès.

Approches didactiques (HLE5-52) – 12h CM / 4h TD

Grégory Munoz

Qu'est-ce que la didactique ? À quoi sert-elle ? Quel lien entretient-elle avec l'épistémologie ? Faut-il parler des didactiques ou du didactique (Raisky & Caillot, 1996) ? Cet enseignement propose un panorama de diverses approches didactiques, depuis les approches des didactiques des disciplines, telles que la didactique des mathématiques et la didactique de la géographie (Daudel, 1986), jusqu'à la didactique professionnelle (Pastré, 2008, 2011). Nous explorons, d'une part, plusieurs approches didactiques : la théorie des situations didactiques (Brousseau, 2012), la théorie de l'action conjointe en didactique (Sensevy, 2008) et la théorie des champs conceptuels (Vergnaud, 1990) ; et, d'autre part, des notions importantes telles que celles de transposition didactique (Chevallard, 1991), de contrat didactique (Sarrazy, 1985) ou de conceptualisation dans l'action (Vergnaud, 1990). Nous terminerons par une initiation à la didactique professionnelle (Pastré, Mayen & Vergnaud, 2006).

Mots-clés : didactique, activité, conceptualisation.

Bibliographie :

- Brousseau, G. (2012). *Des dispositifs piagétiens aux situations didactiques*. *Education & didactique*, 6-2, 101-127.
- Chevallard, Y. (1991). *La transposition didactique, du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble, La Pensée Sauvage.
- Daudel, C. (1986). La recherche en didactique de la géographie : réflexions méthodologiques pour une investigation scientifique. *Revue de géographie de Lyon*, 61-2, 133-157.
- Pastré, P. (2008). La didactique professionnelle : origines, fondements, perspectives. *Travail et apprentissages : revue de didactique professionnelle*, 1, 9-21.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Pastré, P. Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198. <http://rfp.revues.org/157>
- Raisky, C. & Caillot, M. (dir.). (1996). *Au-delà des didactiques, le didactique. Débats autour de concepts fédérateurs*. Bruxelles, Paris : De Boeck.
- Sarrazy, B. (1995). Le contrat didactique : Note de synthèse. *Revue française de pédagogie*, 112, 85-118.
- Sensevy, G. (2008). Le travail du professeur pour la théorie de l'action conjointe en didactique », *Recherche et formation*, 57, 39-50.
- Vergnaud, G. (1990). La théorie des champs conceptuels. *Recherche en Didactique des Mathématiques*, Vol. 10/2-3, 133-170.

Expérience scolaire des élèves (HLE5-53) – 12h CM / 4h TD

François Burban

À partir d'une analyse sociologique des parcours des élèves, on abordera dans cet enseignement la construction de l'expérience scolaire aux différents niveaux d'enseignement (primaire et secondaire notamment), en examinant l'incidence de l'environnement scolaire, social et familial sur cette construction. L'analyse sociologique des expériences scolaires présentée ici associe les différentes formes de socialisations (familiale, sociale, par les pairs) avec le processus singulier de subjectivation.

Bibliographie :

- BAUTIER E. & RAYOU P., 2009, Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires, Paris, PUF.
- DUBET F., MARTUCCELLI D., 1996, À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire, Paris, Le Seuil.
- GAYET D., 1999, École et socialisation. Le profil social des écoliers de 8 à 12 ans, Paris, L'Harmattan.
- MILLET, M., THIN D., 2005, Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale, Paris : PUF.

UEC 56 (HLE5-6-)
UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE B1
« métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif »
6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (54h)

Établissements scolaires et politiques locales (HLE5-61) – 18h TD

Yves Dutercq

Les établissements d'enseignement sont des lieux privilégiés pour comprendre l'école et ses évolutions, notamment en raison de l'autonomie qui leur a été accordée et des responsabilités dont ils ont été investis. Nous verrons quelles questions posent leur situation dans le système éducatif français, leurs interactions avec l'environnement et les enjeux auxquels ils sont confrontés, par comparaison avec d'autres pays. Dans un contexte de libéralisation de l'enseignement et de recherche d'efficacité, une place particulière sera accordée aux logiques des acteurs, parents, enseignants, personnels de direction, élèves et élus.

Bibliographie

- DRAELANTS, H. & DUMAY, X. (2011). *L'identité des établissements scolaires*. Paris : PUF.
FELOUZIS, O., MAROY, C. & VAN ZANTEN, A. (2013). *Les marchés scolaires*. Paris : PUF
MAULINI, O. & PROGIN, L. (2016). *Des établissements scolaires autonomes ? Entre inventivité des acteurs et éclatement du système*. Paris : ESF
MERLE, P. (2012). *La ségrégation scolaire*. Paris : La découverte (Repères).
VAN ZANTEN, A. (2009). *Choisir son école*. Paris : PUF.

Accompagnement et insertion (HLE5-62) – 18h TD

François Burban

Les questions de l'exclusion et de la précarité ont orienté l'intervention sociale vers des finalités d'insertion et des pratiques d'accompagnement. À partir d'études de cas, pris dans différents contextes (scolaire, dispositifs d'insertion), on analysera la portée de cette articulation accompagnement-insertion, dans les pratiques du travail social, dans la délimitation des publics de bénéficiaires, dans la définition des objectifs des politiques sociales.

Bibliographie :

- BOUTINET J.P, DENOYELE N., PINEAU G., ROBIN J.Y, (dir), 2007, Penser l'accompagnement adulte, Paris, PUF.
CASTEL R., 1999, Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, Folio.
CASTRA D., 2004, L'insertion professionnelle des publics précaires, PUF.

Formation d'adultes (HLE5-63) – 18h TD

Géraldine Body

À partir des ouvrages de base dans le champ de la formation des adultes (Carré & Caspar, 1999/2004 ; Barbier & al., 2009), nous proposons une synthèse de questionnement du champ comme ouverture de l'enseignement, en définissant d'une part les termes de la proposition « formation d'adulte », et en positionnant d'autre part les acteurs du système de formation d'adultes, et les activités de ce champ tout en discutant les enjeux.

Mots-Clés : Formation d'adulte, expérience, ingénierie de formation.

Bibliographie :

- Barbier, J-M., Bourgeois, E., Chapelle, G. & Ruano-Borbalan, J-C. (2009). *Encyclopédie de la formation*. Paris, PUF.
Carré, P. & Caspard, P. (1999/2004). *Traité des sciences et des techniques de la formation*. Paris, Dunod.
Gérard, C., Munoz, G. & Rousseau, M. (2013). (Coord.). *Du paysage au territoire de l'alternance : une intelligence collective à l'œuvre*. Paris, L'Harmattan.
Laot, F. & Olry, P. (2004). *Éducation et formation des adultes : histoire et recherches*. Paris, INRP.
Palazzeschi, Y. (1999/2004). « Histoire de la formation post-scolaire », in P. Carré, P. Caspar (dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation*, 19-39, Paris, Dunod.
Vergnaud, G. (1999). « Le développement cognitif de l'adulte », in P. Carré, P. Caspar (dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation*, 219-234, Paris, Dunod.

UEF 57 (HLE5-7-)
LANGUE 1
1 ECTS, 1 enseignement obligatoire (12h)

Anglais 1 (HLE5-71) – 12h TD

Jean-Marie Nicolas

Les cours consisteront à étudier des articles, des extraits de recherche en anglais liés à des problématiques relevant du domaine des sciences de l'éducation. On s'arrêtera principalement sur la compréhension de ces documents qui pourront être commentés à l'oral. Des apports grammaticaux ou lexicaux seront fournis à chaque cours. L'objectif est de permettre à chacun de comprendre des textes en sur l'éducation en anglais tout en étant capable de s'exprimer à leur sujet dans une langue compréhensible par un interlocuteur anglais.

**SECOND SEMESTRE : SEMESTRE 6
DU LUNDI 20 JANVIER 2020 AU JEUDI 30 AVRIL 2020**

UEF 61 (HLE6-1-)
PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION 2
10 ECTS, 3 enseignements obligatoires (84h)

Philosophie de l'éducation 2 (HLE6-11) – 20h CM / 8h TD

Anne Launois / Alain Patrick Olivier

On appréhendera dans ce cours l'idée d'éducation esthétique comme paradigme pour l'éducation en général, comme forme de réalisation du projet d'émancipation au plan politique et philosophique. On s'intéressera en particulier à la question du corps et du sensible à travers une réflexion menée sur un travail artistique et sur l'étude de textes philosophiques.

Bibliographie :

Bourdieu, P. & Darbel, A. (1966). *L'amour de l'art. Les musées européens et leur public*. Paris, Minuit. – Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Minuit. – Dewey, J. (1915/2010), *L'art comme expérience*, trad. J. P. Cometti (dir.), Paris, Gallimard. – Rancière, J. (1981/2012). *La Nuit des prolétaires : archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard. – Rancière, J. (2008), *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique. – Schiller, F. (1795/1992), *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Paris, Aubier.

Psychologie de l'éducation 2 (HLE6-12) – 20h CM / 8h TD

Géraldine Body / Hugo Cusanno / Grégory Munoz / Pascal Simonet

Cet enseignement sera consacré à la présentation des travaux de deux autres grands psychologues du XX^{ème} siècle, à savoir Henri Wallon et Jérôme Bruner. Ces deux auteurs ont développé des perspectives qui s'articulent à celles de Piaget et Vygotski. Cependant, ils ont particulièrement mis l'accent sur le rôle joué par le ou les milieux où l'enfant se développe, le type de médiation humaine dont il bénéficie, sa culture environnante.

Pour compléter cette seconde approche des questions d'apprentissage, de développement et d'éducation, 2 CM seront consacrés aux apports des neurosciences.

Bibliographie :

BAUTIER E., ROCHEX J.-Y., 1999, *Henri Wallon L'enfant et ses milieux*, Paris, Hachette Education, Portraits d'éducateurs.
BRUNER J., 1983, *Le développement de l'enfant : savoir faire, savoir dire*, Paris, P.U.F.
BRUNER J., 1996, *L'éducation, entrée dans la culture : les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*, Paris, Retz.
BRUNER, J. (2002). *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?* Paris : Editions Retz.
BRUNER, J. (2006). La culture, l'esprit, les récits. *Enfance*, vol. 58(2), 118-125. doi:10.3917/enf.582.0118.
CHARMASSON, T., MÉCHINE, S., PAROT, F. (2001). *Les archives d'Henri Wallon*. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 5, p. 117-142.
Dossier d'actualité veille et analyses, n° 86, *Neurosciences et éducation : la bataille des cerveaux*. Septembre 2013. IFE.
FIRODE, A. (2016). Langage et apprentissage chez L. Vygotski et J.S. Bruner. *Revue Skhole.fr* n° XXV, février 2016, « série Vygotski ».

GUILLAIN, A. (2013). *Un psychologue au pays des soviets. À propos d'une correspondance entre Henri Wallon et Alexandre R. Luria*. Bulletin de psychologie, 526, 341-351.

ROCHEX J.-Y., 1999, « Vygotski et Wallon : pour une pensée dialectique des rapports entre pensée et affect » in CLOT Y. (Dir), *Avec Vygotski*, Paris, La Dispute.

Instruments et apprentissages en éducation et formation (HLE6-13) – 20h CM / 8h TD

Christine Vidal-Gomel

Cet enseignement porte sur la façon dont nous mobilisons des « outils » pour apprendre et dont nous apprenons à nous en servir. Basé sur le modèle des activités avec instruments développés par Rabardel (1995, 2005), l'enseignement portera une attention particulière aux « outils numériques », tout en les prenant en compte comme l'une des « briques » qui compose les systèmes d'instruments que nous nous constituons au fil de notre expérience. Dans la dernière partie du cours les liens entre le modèle de Rabardel et la didactique professionnelle (intitulé de l'un des parcours du master) seront présentés

Bibliographie :

Nijimbere C. (2013). Approche instrumentale et didactiques : apports de Pierre Rabardel. *Adjectif.net* Mis en ligne lundi 7 janvier 2013 [En ligne] <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article202>

Nogry, S., Decortis, F., Sort, C., Heurtier, S. (2013). Apports de la théorie instrumentale à l'étude des usages et de l'appropriation des artefacts mobiles tactiles à l'école. Sticef. 20 [En ligne] <www.sticef.org>.

Rabardel, P. (1995). *Les hommes et les technologies, une approche cognitive des instruments contemporains*. Paris : Armand Colin [En ligne] https://hal-univ-paris8.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/1017462/filename/Hommes_et_technologie_Rabardel1995.pdf.

Rabardel, P. (2005). Instrument, activité et développement du pouvoir d'agir. Dans Philippe Lorino et coll. (Coord.), *Entre connaissance et organisation : l'activité collective* (pp. 251-265). Paris : La Découverte.

Rabardel, P. & Bourmaud, G. (2005). Instruments et systèmes d'instruments. Dans P. Rabardel, P. Pastré (Coord.), *Modèles du sujet pour la conception* (pp. 211-229.). Toulouse : Octarès,

Vidal-Gomel, C., Bourmaud, G. & Munoz, G. (2015). Système d'instruments, des ressources pour le développement. Dans Actes du colloque : « L'activité en débat. Dialogues épistémologiques et méthodologiques sur les approches de l'activité ». Université Lille-III, Maison de la recherche : 14-16 janvier 2015. En ligne :

https://www.researchgate.net/publication/326671172_Systemes_d_instruments_des_ressources_pour_le_developpement.

UEF 62 (HLE6-2-)

ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION

7 ECTS, 2 enseignements obligatoires (56h)

Économie de l'éducation 2 (HLE6-21) – 20h CM / 8h TD

Pierre-Yves Bernard

Ce cours est consacré à la relation formation-emploi, à travers l'évolution des niveaux de formation et des qualifications professionnelles, et en examinant la question de l'insertion professionnelle des jeunes.

Bibliographie :

FELOUZIS, G., & CHARMILLOT, S. (2012). *Les enquêtes PISA*. Presses universitaires de France.

PAUL J.-J., (dir.), 1999, *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs*, Paris, ESF éditions.

Revue française de pédagogie (2007). PISA : analyses secondaires, questions et débats théoriques et méthodologiques, n°157.

ROSE J., 2008, *Les relations formation-emploi en 55 questions*, Paris, Dunod.

THÉLOT C., 1993, *L'évaluation du système éducatif*. Paris, Nathan.

Sociologie de l'éducation 2 (HLE6-22) – 20h CM / 8h TD

François Burban / Yves Dutercq

Le second semestre de l'enseignement porte sur les apports des courants de type compréhensif, interactionniste ou constructiviste qui ont renouvelé la sociologie de l'éducation. Nous en étudions les origines, les différentes formes (anthropologie de l'éducation, ethnographie de l'éducation, etc.) en privilégiant les recherches portant sur la classe, les relations entre élèves et enseignants et l'expérience scolaire. Les séances de TD permettront d'approfondir ces apports en les enrichissant par l'étude et la discussion de travaux de recherche.

Bibliographie

Charlot, B., Bautier, E. & Rochex, J.-Y. (1992, 2000). *École et savoir dans les banlieues et ailleurs*. Paris : A. Colin/Bordas.

Dubet, F. & Martuccelli, D. (1996). *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*. Paris : Seuil.
Payet, J.-P. dir. (2016). *Ethnographie de l'école*. Rennes : PUR
Perrenoud, P. (1994, 2018). *Métier d'élève et sens du travail scolaire*. Paris : ESF.
Rayou, P. (2017). *Sociologie de l'éducation*. Paris : PUF (coll. QSJ ?)

UEF 63 (HLE6-3-)
TICE THÉORIES ET PRATIQUES 2
2 ECTS, 1 enseignement obligatoire (14h)

Industries éducatives et médias en éducation 2 (HLE6-31) – 14h CM

Philippe Cottier

La première partie du cours (S1) porte sur la définition de notions et concepts propres au champ des technologies éducatives, de leur production, de leur déploiement et de leurs usages. Nous aborderons notamment ce que l'on entend par industries éducatives, un courant de recherche qui décrit les liens entre industrie et éducation, via notamment les technologies de l'information et de la communication. Ces industries produisent des supports, des technologies de médiation et de médiatisation que l'école peu ou prou intègre dans ses pratiques.

Nous décrirons donc dans une seconde partie (S2) ce qu'elles sont et leur émergence au cours de l'histoire de l'éducation, notamment à compter de la massification de l'école. Ceci permet de comprendre, de discuter, l'intrication entre ces industries, leurs productions et les pratiques scolaires les mobilisant.

Nous verrons ainsi combien l'invention des technologies et les pratiques y afférant ne peuvent être pensées sans évoquer les phénomènes d'industrialisation qui émaillent l'histoire de l'éducation où la massification des produits éducatifs et l'industrialisation des pratiques dans, et de, l'éducation vont de pair.

Il s'agit là de montrer comment la longue liste des inventions d'outils et technologies pour la classe se succèdent dans le temps, s'articulent, se combinent dans des usages scolaires sans qu'une nouvelle technologie fasse véritablement disparaître les plus anciennes, celles-ci s'articulant bien plutôt dans de nouvelles propositions hybrides et une évolution nécessairement lente des pratiques d'enseignement-apprentissage.

Bibliographie :

Baron, G.-L., & Bruillard, É. (2015). *L'Informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris : Presses universitaires de France.
Glikman, V. (2002). *Des cours par correspondance au « e-learning »*. Paris : Presses Universitaires de France.
Moeglin, P., & Collectif. (2016). *Industrialiser l'éducation : Anthologie commentée*. Presses Universitaires Vincennes.
Moeglin, P. (2014). L'enseignement supérieur au défi du numérique. MOOC : de l'importance d'un épiphénomène. *Futuribles*, (398).
Moeglin, P. (2005). *Outils et médias éducatifs : Une approche communicationnelle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
Moeglin, P. (1993). Le paradigme de la machine à enseigner. *Études de communication*. (14). <https://edc.revues.org/2733>

UEF 64 (HLE6-4-)
MÉTHODOLOGIE 2
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (36h)

Statistiques (HLE6-41) – 18h TD

Marine Roche

Une première partie du cours portera sur les paramètres de tendance centrale (mode, moyenne, médiane) et de dispersion (variance, écart-type, écart interquartile, etc). Nous étudierons également la loi normale, le test du khi-carré et la corrélation linéaire.

Bibliographie :

BLÖSS T., GROSSETI M., 1999, *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, PUF.
GUEGEN N., 2011, *La statistique descriptive en Psychologie*, Dunod.
HOWELL D. C., 2008, *Méthodes statistiques en sciences humaines*, De Boeck.
WONNACOTT T.H., WONNACOTT R.J., 1995, *Statistique. Économie – Gestion - Sciences – Médecine*, Economica, 4^{ème} édition (919 p.).

Usages numériques en situation professionnelle (HLE6-42) – 18h TD

Joël Person / Jean-Yves Roux

Il s'agira dans cet enseignement d'explorer les usages du numérique en situation (dans des classes, en situation d'animation, de travail social, etc.).

Pour commencer nous dresserons un panorama et une catégorisation des usages actuels et des problématiques et enjeux liés à ces usages.

La seconde partie du TD portera sur la conception d'une observation menée en groupe (questionnement, méthodes, traitement des résultats). Les analyses pourront porter sur des publics variés : professionnels de l'enseignement, de l'éducation, de l'animation etc., et publics avec qui ils sont engagés.

Chacune des équipes constituées communiquera les résultats de son travail lors d'une présentation à l'ensemble du groupe TD. L'évaluation portera aussi sur un écrit individuel.

Bibliographie indicative, sitographie :

- CAHIERS PEDAGOGIQUES, Hors-série numérique N°38 Février 2015, Enseigner en primaire avec le numérique, <http://librairie.cahiers-pedagogiques.com/611-enseigner-en-primaire-avec-le-num%C3%A9rique.html>
- COTTIER, P., & BURBAN, F. (2016). *Le lycée en régime numérique*. (C. Formation, Éd.). Octares.
- DEVAUCHELLE B., (2012), Comment le numérique transforme les lieux de savoirs, FYP
- DOMINE G., (2014), Les TICE en classe, mode d'emploi, ESF/Cahiers Pédagogiques.
- FERRIERE S, COTTIER P., LACROIX F., LAINÉ A., PULIDO L. (2013), Dissémination de tablettes tactiles en primaire et discours des enseignants : entre rejet et adoption, Revue STICEF , Volume 20.http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2013/10-ferriere-cren/sticef_2013_NS_ferriere_10.htm
- LEFEBVRE S., SAMSON G., Le tableau numérique interactif, Presses universitaires du Québec, <https://flipbook.cantook.net/?d=%2F%2Fwww.entrepotnumerique.com%2Fflipbook%2Fpublications%2F24958.js&oid=7&c=&m=&l=fr&r=http://www.puq.ca&f=pdf>
- NOGRY S., DECORTIS F., SORT C., HEURTIER S. (2013). Apports de la théorie instrumentale à l'étude des usages et de l'appropriation des artefacts mobiles tactiles à l'école, Revue STICEF, Volume 20. http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2013/14-nogry-atame/Sticef_2013_NS_nogry_14.htm
- PUENTEDURA R. (2014). SAMR Model - Technology is learning <https://sites.google.com/a/msad60.org/technology-is-learning/samr-model>
- Revue STICEF - Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation (Articles disponibles en ligne sur de nombreux thèmes) : <http://sticef.univ-lemans.fr/index.htm>
- SANCHEZ E., Subreptice, TIC et éducation, <http://subreptice.wordpress.com/>
- TISSERON S., Page personnelle : <https://sergetisseron.com>
- TISSERON S. (2013). 3 - 6 - 9 - 12 : *Apprivoiser les écrans et grandir*. Toulouse: Erès.<http://sticef.univ-lemans.fr/index.htm>
- VILLEMONTAIX F., BÉZIAT J., (2013). Le TNI à l'école primaire : entre contraintes et engagement, Revue STICEF, Volume 20.http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2013/17-villemontaix-reiah/sticef_2013_NS_villemontaix_17.htm

UEC 65 (HLE6-5-)

UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE A2

« métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire »

6 ECTS, 4 enseignements obligatoires (48h)

Observation pour la formation (HLE6-51) – Observation, travail et formation – 6h CM / 6h TD

Pascal Simonet

Ce cours aborde l'observation comme méthode d'action auprès de professionnel.le.s dans des situations de travail et de formation. Il vise à examiner les questions à se poser pour l'observateur notamment du point de vue des précautions à prendre au plan éthique et déontologique, ainsi que du point de vue des buts poursuivis, des outils mobilisés, des usages possibles des données recueillies avec les professionnel.le.s observé.e.s et plus largement avec les concepteur.rice.s des méthodes de travail et/ou de la formation. Les travaux de recherche dans le champ des sciences du travail et de l'éducation sont mobilisés pour comprendre les processus psychosociaux engagés dans l'activité d'observation et les possibilités d'accès au travail réel en vue de concevoir des formations aux gestes de métier et plus largement aux pratiques professionnelles.

Références bibliographiques

Arborio, A-M (2008). Observer le travail. Paris: La Découverte, collection Recherches.

Barthe, B., Boccara V., Delgoulet C., Gaillard I., Meylan S., & Zara-Meylan V. (2017). Outiller l'observation de l'activité de travail : quel processus de conception d'un dispositif technique ? In Barthe Béatrice (dir.),

Gonon Olivier (dir.), Brun Catherine (dir.), Présent et futur de l'ergonomie. Répondre aux défis actuels et être acteur des évolutions de demain. Actes du 52e Congrès de la SELF, Toulouse, les 20, 21 et 22 septembre 2017, p. 526-527.

Bonnemain, A., Perrot, E., & Kostulski, K. (2015). Le processus d'observation, son développement et ses effets dans la méthode des autoconfrontations croisées en clinique de l'activité. *Activités*, 12(2), 98-124. <http://www.activites.org/v12n2/v12n2.pdf>

Felix, C., Amigues, R., & Espinassy, L. (2014). Observer le travail enseignant. *Recherches en éducation*, Université de Nantes, 2014, " De l'observation des pratiques enseignantes". Eds: L. Numa-Bocage, JF. Marcel, P. Chaussecourte, pp.52-62. (<http://www.recherches-en-education.net/spip.php?article175>). (hal-01420647)

Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Duraffourg, J., & Kerguelen, A. (1991). Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie. Lyon: Editions ANACT.

Lapassade, G. (2002). L'observation participante. In J. Barus-Michel, E. Enriquez, & A. Lévy (Eds.), *Vocabulaire de psychosociologie* (pp. 375-390). Erès.

Numa-Bocage, L., Marcel, JF., & Chaussecourte, P. (Eds) (2014). De l'observation des pratiques enseignantes. *Recherches en éducation*, Université de Nantes, (<http://www.recherches-en-education.net/spip.php?article175>).

Simonet, P., & Chatigny, C. (2017) Observations : regards croisés d'une ergonome et d'un clinicien de l'activité. Paper presented in Symposium « l'observation au service de l'analyse de l'activité : quelle place et quelles formes de mobilisation? » coordonné par C Delgoulet et V Zara-Meylan. 52ième congrès international de la SELF, Toulouse

Construction sociale des parcours scolaires (HLE6-52) – 6h CM / 6h TD

Pascal Guibert

Comment analyser les parcours scolaires en tenant compte à la fois des régularités du social mais aussi des singularités des parcours individuels ? Nous apporterons des réponses en remettant au cœur de l'analyse, les contextes locaux (politiques scolaires, lieu de scolarisation,...) les stratégies d'acteurs (notamment le rôle de la famille) et la dimension biographique et subjective que les élèves ont des expériences vécues à l'école et hors de l'école.

Bibliographie :

HOGGART R., 1991, 33 newport street, autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises, Paris, Hautes études, Gallimard, Le Seuil.

MILLET, M., THIN D., 2005, Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale, Paris : PUF.

VAN ZANTEN, A., 2001, L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue, Paris : PUF.

VAN ZANTEN, A. (2009). Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : deux modes contrastés d'encadrement des pratiques et des choix des enfants. *Informations sociales* 154(4), 80–87

Littérature de jeunesse (HLM6-44) – 24h TD

Dominique Peyrache-Leborgne

Programme : Le conte littéraire et le conte populaire, culture générale et littérature de jeunesse.

Le but de ce cours est de redécouvrir les grands auteurs classiques de contes (Perrault, Grimm, Andersen) à partir d'une approche érudite et pluridisciplinaire (mythologie comparée, ethnologie et folkloristique, structuralisme, approche psychanalytique, approche historique et stylistique des contes, analyse de l'image pour les illustrations) et d'adosser à ces connaissances l'étude des réécritures et des reconfigurations contemporaines pour la jeunesse. On étudiera ainsi en parallèle les contes-sources et leurs réécritures ou mises en album pour les plus jeunes, dans le cadre des processus socio-éducatifs adaptés aux enfants d'aujourd'hui.

Ouvrages à se procurer :

Perrault, Contes, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche

Grimm, Contes, Préface de Marthe Robert, Folio n°840.

Corpus complémentaire : brochure distribuée en début de semestre

Ouverture professionnelle (HLE6-53)

Le module *Ouverture professionnelle* vise la valorisation des expériences professionnalisantes ou pré-professionnalisantes des étudiants, qu'elles aient été réalisées dans le cadre d'un contrat de travail ou, de façon plus large, d'un stage bénévole ou d'une observation dans une institution (éducative, associative, citoyenne...).

UEC 66 (HLE6-6-)
UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE B2
« métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif »
6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (48h)

Animation et médiation sociale (HLE6-61) – 24h TD

François Burban

Une partie importante de l'intervention sociale s'est construite en France autour du concept d'animation. Une période plus récente a vu se déployer une approche en termes de médiation sociale. On proposera dans cet enseignement des études de cas permettant de mettre en lumière les enjeux qu'impliquent ces activités, leurs professionnels et leurs publics.

Bibliographie :

AUGUSTIN J.P., GILLET J.C., 2000, L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux, Paris, l'Harmattan.

GILLET J.C. (dir.), 2005, L'animation dans tous ses états (ou presque), Paris, l'Harmattan.

GAILLARD B. (dir.), 2007, La médiation, théories et pratiques, Paris, L'Harmattan.

ION J., RAVON B., 2005, Les travailleurs sociaux, Paris, La Découverte.

Analyse de l'activité professionnelle (HLE6-62) – 24h TD

Christine Vidal-Gomel

Cet enseignement constitue une initiation à l'analyse de l'activité menée dans l'objectif de concevoir ou d'améliorer des formations professionnelles. Il présente ainsi quelques orientations du master 1 parcours didactique professionnelle. Les travaux de groupe réalisés pourront utiliser des données fournies par l'enseignante.

Bibliographie :

Rabardel et coll. (1998). Ergonomie, concepts et méthodes. Toulouse : Octarès.

Bisseret, A., Sébillotte, S. & Falzon, P. (1999). **Techniques pratiques pour l'étude des activités expertes.** Toulouse : Octarès

Ouverture professionnelle (HLE6-63)

Le module *Ouverture professionnelle* vise la valorisation des expériences professionnalisantes ou pré-professionnalisantes des étudiants, qu'elles aient été réalisées dans le cadre d'un contrat de travail ou, de façon plus large, d'un stage bénévole ou d'une observation dans une institution (éducative, associative, citoyenne...).

UEF 67 (HLE6-7-)
LANGUE 2
1 ECTS, 1 enseignement obligatoire (12h)

Anglais 2 (HLE6-71) – 12h TD

Jean-Marie Nicolas

Les cours consisteront à étudier des articles, des extraits de recherche en anglais liés à des problématiques relevant du domaine des sciences de l'éducation. On s'arrêtera principalement sur la compréhension de ces documents qui pourront être commentés à l'oral. Des apports grammaticaux ou lexicaux seront fournis à chaque cours. L'objectif est de permettre à chacun de comprendre des textes en sur l'éducation en anglais tout en étant capable de s'exprimer à leur sujet dans une langue compréhensible par un interlocuteur anglais.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

LMD – règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes



UNIVERSITÉ DE NANTES

REGLES COMMUNES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES DE L'UNIVERSITE DE NANTES

(Votées par la CFVU du 23 mars 2017)

LICENCE

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

NB : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.

Article 1 - Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'Université garde la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert et des articles D612-4 et D612-6, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Article 2 - Examens

Modalités

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

➤ Session initiale

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE. Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations minimum par UE durant le semestre sont organisées pendant la période d'enseignement.

Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes:

➤ Session de rattrapage

Dans le cas d'une évaluation en contrôle continu et régulier, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes:

- si l'enseignement est évalué en contrôle continu et régulier, et qu'aucune épreuve de seconde session n'est déjà prévue par le règlement de la formation,

les épreuves organisées pour les étudiants en situation de dispense d'assiduité constituent également les épreuves de rattrapage de ces enseignements.

- le cas échéant, si aucune épreuve pour étudiant en dispense d'assiduité n'est prévue dans la formation concernée, les enseignements sont évalués par un écrit.

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique ou volontaire selon les règles propres à chaque formation.

Si l'inscription à la session de rattrapage est **automatique**, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est **volontaire**, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

Article 3 - Fraude - plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le Président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Article 4 - Absences

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Si le règlement de la formation le prévoit, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu, et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Article 5 - Validation, compensation et capitalisation

Une unité d'enseignement est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, entre la session initiale et la session de rattrapage d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).
- ou**
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
- ou**
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Article 6 - Progression - redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante. L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'Université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Article 7 - Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury.

Article 8 - Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation :

- moyenne du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG ;
- moyenne du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence ;
- attribution de la mention « assez bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20 ;
- attribution de la mention « bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20 ;
- attribution de la mention « très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme.

Article 9 - Validation d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 10 - Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (*cf infra*). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

Complément à l'article 2 - Examens :

À l'UFR Lettres et Langages, l'inscription à la session de rattrapage est automatique.

LICENCE 2 - DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS AVEC ÉPREUVES ET COEFFICIENTS

SEMESTRE 1		VALIDATION	
		session 1	session 2
UE 31 - LITTÉRATURE FRANÇAISE POUR SCIENCES DE L'ÉDUCATION - HLM3-1- * (1 EC obligatoire) 5 ECTS 30h TD *			
Littérature française pour sciences de l'éducation - HLM3-11 * 30h TD *	Obligatoire Coef : 100%	Contrôle continu : dossiers + exposés	Épreuve sur table de 2 heures
UE 32 - ENFANCE ET JEUNESSE - HLE3-2- (1 EC obligatoire) 5 ECTS 18h CM - 18h TD			
Enfance et jeunesse - HLE3-21 18h CM - 18h TD	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UE 33 - TRAVAIL ET FORMATION - HLE3-3- (1 EC obligatoire) 7 ECTS 18h CM - 18h TD			
Travail et formation - HLE3-31 18h CM - 18h TD	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UE 34 - MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - HLE3-4- (1 EC obligatoire) 4 ECTS 18h CM - 18h TD			
Métiers de l'éducation et de la formation - HLE3-41 18h CM - 18h TD	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UE 35 - LANGUE VIVANTE ET MÉTHODOLOGIE - HLM3-5- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 38h TD			
Culture et compétences numériques Pix - HLM3-53 14h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table	Épreuve sur table
Anglais - HLM3-51 24h TD	1 à choisir sur les 3 Coef : 50%	Contrôle continu écrit 25% + contrôle continu oral 25% + épreuve sur table de 2 heures 50% Sauf DA : Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Allemand - HLM1-32 24h TD			
Espagnol - HLM3-52 24h TD			
UE 36 - OUVERTURES - HLE3-6- (2 EC obligatoires) 5 ECTS 24h CM - 24h TD			
Éducation comparée - HLE3-61 24h CM	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Mathématiques et géographie - HLM3-64 24h TD	1 à choisir sur les 2 Coef : 50%	Contrôle continu écrit Sauf DA : Épreuve orale	Épreuve sur table de 2 heures
Sport - U3SP000 24h TD		Voir STAPS	Voir STAPS

*en attente de validation par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, puis de codification

SEMESTRE 2		VALIDATION	
		session 1	session 2
UE 41 - CONCEPTIONS DE L' APPRENTISSAGE - HLE4-1- (1 EC obligatoire) 5 ECTS 18h CM - 18h TD			
Conceptions de l'apprentissage – HLE4-11 18h CM - 18h TD	Obligatoire Coef : 100%	Dossier collectif	Dossier collectif
UE 42 - ÉCOLES ET FAMILLES - HLE4-2- (1 EC obligatoire) 5 ECTS 18h CM - 18h TD			
Écoles et familles - HLE4-21 18h CM - 18h TD	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UE 43 - LITTÉRATURE COMPARÉE POUR SCIENCES DE L'ÉDUCATION - HLM4-3- * (1 EC obligatoire) 7 ECTS 36h TD *			
Littérature comparée pour sciences de l'éducation - HLM4-31 * 36h TD *	Obligatoire Coef : 100%	Contrôle continu + Épreuve sur table de 2 heures	Epreuve sur table de 2 heures
UE 44 - ÉDUCATION ET DIFFÉRENCES – HLE4-4- (1 EC obligatoire) 4 ECTS 18h CM - 18h TD			
Éducation et différences - HLE4-41 18h CM - 18h TD	Obligatoire Coef : 100%	Dossier collectif	Dossier collectif
UE 45 - LANGUE VIVANTE ET OUVERTURE PROFESSIONNELLE - HLM4-5- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 36h TD			
Ouvertures professionnelles - HLM4-53 12h TD	Obligatoire Coef : 50%	Contrôle continu Sauf DA : Dossier	Dossier
Anglais - HLM4-51 24h TD	1 à choisir sur les 3 Coef : 50%	Contrôle continu écrit 25% + contrôle continu oral 25% + épreuve sur table de 2 heures 50% Sauf DA : Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Allemand - HLM2-32 24h TD			
Espagnol - HLM4-52 24h TD			
UE 46 - OUVERTURES – HLE4-6- (2 EC obligatoires) 5 ECTS 48h TD			
Littérature de jeunesse : texte et image - HLM4-67 24h TD	Obligatoire Coef : 50%	Contrôle continu écrit Sauf DA : Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Mathématiques et histoire - HLM4-66 24h TD	1 à choisir sur les 2 Coef : 50%	Contrôle continu écrit Sauf DA : Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Sport - U4SP000 24h TD		Voir STAPS	Voir STAPS

*en attente de validation par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, puis de codification

LICENCE 3 - DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS AVEC ÉPREUVES ET COEFFICIENTS

SEMESTRE 1		VALIDATION	
		session 1	session 2
UEF 51 - PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION 1 - HLE5-1- (2 EC obligatoires) 7 ECTS 40h CM – 16h TD			
Philosophie de l'éducation 1 - HLE5-11 20h CM – 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Psychologie de l'éducation 1 - HLE5-12 20h CM – 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 52 - HISTOIRE, ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION - HLE5-2- (3 EC obligatoires) 10 ECTS 60h CM – 24h TD			
Histoire de l'éducation - HLE5-21 20h CM – 8h TD	Obligatoire Coef : 34%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Économie de l'éducation 1 - HLE5-22 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Sociologie de l'éducation 1 - HLE5-23 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 53 - TICE THÉORIES ET PRATIQUES 1 - HLE5-3- (2 EC obligatoires) 2 ECTS 6h CM – 8h TD			
Pratique du numérique en éducation - HLE5-31 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Industries éducatives et médias en éducation 1 - HLE5-32 6h CM	Obligatoire Coef : 50%		
UEF 54 - MÉTHODOLOGIE 1 - HLE5-4- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 36h TD			
Méthodologie qualitative - HLE5-41 18h TD	Obligatoire Coef : 50%	Dossier	Dossier
Méthodologie du questionnaire - HLE5-42 18h TD	Obligatoire Coef : 50%	Dossier	Dossier
UEC 55 - UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE A1 - HLE5-5- MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (3 EC obligatoires) 6 ECTS 36h CM - 12h TD			
Analyse de l'activité en classe - HLE5-51 12h CM - 4h TD	Obligatoire Coef : 33%	Dossier	Dossier
Approches didactiques - HLE5-52 12h CM - 4h TD	Obligatoire Coef : 33%	Dossier	Dossier
Expérience scolaire des élèves - HLE5-53 12h CM - 4h TD	Obligatoire Coef : 34%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEC 56 - UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE B1 - HLE5-6- MÉTIERS DE LA FORMATION ET DE L'ENCADREMENT SOCIOÉDUCATIF (3 EC obligatoires) 6 ECTS 54h TD			
Établissements scolaires et politiques locales - HLE5-61 18h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Accompagnement et insertion - HLE5-62 18h TD	Obligatoire Coef : 34%	Exposé et interrogations orales Sauf DA : Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Formation d'adultes - HLE5-63 18h TD	Obligatoire Coef : 33%	Dossier	Dossier
UEC 57 - LANGUE 1 - HLE5-7- (1 EC obligatoire) 1 ECTS 12h TD			
Anglais 1 - HLE5-71 12h TD	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures

SEMESTRE 2		VALIDATION	
		session 1	session 2
UEF 61 - PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION 2 - HLE6-1- (3 EC obligatoires) 10 ECTS 60h CM – 24h TD			
Philosophie de l'éducation 2 - HLE6-11 20h CM – 8h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Psychologie de l'éducation 2 - HLE6-12 20h CM – 8h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Instruments et apprentissages en éducation et formation - HLE6-13 20h CM – 8h TD	Obligatoire Coef : 34%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 62 - ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION - HLE6-2- (2 EC obligatoires) 7 ECTS 40h CM – 16h TD			
Économie de l'éducation 2 - HLE6-21 20h CM – 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Sociologie de l'éducation 2 - HLE6-22 20h CM – 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 63 - TICE THÉORIES ET PRATIQUES 2 - HLE6-3- (1 EC obligatoire) 2 ECTS 14h CM			
Industries éducatives et médias en éducation 2 - HLE6-31 14h CM	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 64 - MÉTHODOLOGIE 2 - HLE6-4- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 36h TD			
Statistiques - HLE6-41 18h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Usages numériques en situation professionnelle - HLE6-42 18h TD	Obligatoire Coef : 50%	Contrôle continu écrit + Contrôle continu oral Sauf DA : Dossier	Oral de 20 minutes
UEC 65 - UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE A2 - HLE6-5- MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (4 EC obligatoires) 6 ECTS 12h CM - 36h TD			
Observation pour la formation - HLE6-51 6h CM - 6h TD	Obligatoire Coef : 17%	Dossier	Dossier
Construction sociale des parcours scolaires - HLE6-52 6h CM - 6h TD	Obligatoire Coef : 17%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Littérature de jeunesse - HLM6-44 24h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Ouverture professionnelle - HLE6-53	Obligatoire Coef : 16%	Dossier	Dossier
UEC 66 - UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE B2 - HLE6-6- MÉTIERS DE LA FORMATION ET DE L'ENCADREMENT SOCIOÉDUCATIF (3 EC obligatoires) 6 ECTS 48h TD			
Animation et médiation sociale - HLE6-61 24h TD	Obligatoire Coef : 42%	Exposé et interr. orales Sauf DA : Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Analyse de l'activité professionnelle - HLE6-62 24h TD	Obligatoire Coef : 42%	Dossier	Dossier
Ouverture professionnelle - HLE6-63	Obligatoire Coef : 16%	Dossier	Dossier
UEC 67 - LANGUE 2 - HLE6-7- (1 EC obligatoire) 1 ECTS 12h TD			
Anglais 2 - HLE6-71 12h TD	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures

**LICENCE 3 SCIENCES DE L'ÉDUCATION
MODALITÉS D'ÉQUIVALENCE
ENTRE ANCIENNE ET NOUVELLE MAQUETTE DE FORMATION**

Grille des correspondances pour la mise en place des équivalences UE

		Ancienne Maquette		Nouvelle Maquette	
Semestre 1	n° d'UE	intitulé UE		n° d'UE	intitulé UE
	UE 51	Philosophie et psychologie de l'éducation 1		UE 51	Philosophie et psychologie de l'éducation 1
	UE 52	Sociologie de l'éducation et méthodologie quantitatives 1		UE 54	Méthodologies 1
	UE 53	Histoire et économie de l'éducation 1		UE 52	Histoire, économie et sociologie de l'éducation
	UE 54	Parcours Métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire 1		UE 55	Enseignement et accompagnement scolaire 1
	UE 57	Parcours Métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif 1		UE 56	Formation et encadrement socioéducatif 1
Semestre 2	n° d'UE	intitulé UE		n° d'UE	intitulé UE
	UE 61	Philosophie et psychologie de l'éducation 2		UE 61	Philosophie et psychologie de l'éducation 2
	UE 62	Sociologie, histoire et économie de l'éducation 2		UE 62	Économie et sociologie de l'éducation
	UE 63	Méthodologies de la recherche		UE 64	Méthodologies 2
	UE 64	Parcours Métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire 2		UE 65	Enseignement et accompagnement scolaire 2
	UE 67	Parcours Métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif 2		UE 66	Formation et encadrement socioéducatif 2



Co-directeurs : Pascal Leroux / Christophe Michaut

PRÉSENTATION DU CREN (ÉQUIPE D'ACCUEIL 2661)



Le Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN) est l'équipe de recherche en éducation de l'Université de Nantes, de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé ex-Espé) et, depuis 2010, de Le Mans Université. Elle est labellisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (EA 2661) et conventionnée avec le Rectorat de l'académie de Nantes. Le CREN développe de plus ces dernières années une forte dynamique d'internationalisation.

Les recherches du CREN visent à :

- analyser de manière plurielle les pratiques éducatives, d'enseignement, d'apprentissage et de formation, les dispositifs et les systèmes dans lesquels elles s'inscrivent,
- étudier les politiques d'éducation et de formation, en s'intéressant notamment aux formes de mobilisation qu'elles suscitent chez leurs acteurs et à l'impact qu'elles produisent sur les processus de professionnalisation ou de transformation identitaire dans lesquels ils sont engagés,
- appréhender les enjeux épistémologiques et éthiques des transformations du champ éducatif.

LES THÈMES DE RECHERCHE DU CREN

- Thème 1. Conception de formation et médiation par le numérique
- Thème 2. Plurilinguismes, éducations, sociétés
- Thème 3. Politiques et carrières en éducation et formation
- Thème 4. Parcours biographiques, formation et qualité de vie
- Thème 5. Savoirs, apprentissage, valeurs en éducation

Les séminaires de thèmes ainsi que les séminaires doctoraux, organisés par les doctorants du CREN, sont ouverts à tous les étudiants de master 2 et de doctorat.

De nombreux projets labellisés et sur contrat sont en cours auxquels les étudiants de master 1 et 2 et de doctorat sont associés ou encouragés à participer.

Plus de détail ainsi que les calendriers complets sont disponibles sur le site du CREN :

<http://cren.univ-nantes.fr/>

**CALENDRIER 2019-2020 DE L'UFR LETTRES ET LANGAGES**

	du	au	année	semaine(s)
Pré-rentree	mercredi 11 septembre Licence 3 : 10h00 Masters (1 & 2) : 13h30		2019	37
Cours du 1 ^{er} semestre	16 sept	13 déc	2019	38-50
Vacances de la Toussaint	28 oct	01 nov	2019	44
Révisions	16 déc	20 déc	2019	51
Vacances de Noël	23 déc		2019	52
		05 janv	2020	01
Examens du 1 ^{er} semestre	06 janv	18 janv	2020	02-03
Cours du 2 ^d semestre	20 janv	01 mai	2020	04-18
Vacances d'Hiver	24 févr	28 févr	2020	09
Vacances de Printemps	13 avr	24 avr	2020	16-17
Révisions	04 mai	08 mai	2020	19
Examens du 2 ^d semestre	11 mai	26 mai	2020	20-22
Oraux, corrections, délibérations...	11 mai	10 juin	2020	20-24
Date limite d'affichage des résultats	11 juin		2020	24
Examens 2 ^{de} session	18 juin	06 juil	2020	25-28
Oraux, corrections, délibérations...	18 juin	12 juil	2020	25-28
Date limite d'affichage des résultats	13 juillet		2020	29